LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

w w w . p c o f . n e t

Mensuel n°611 - Novembre 2019 Prochaine parution : le 10 décembre 2019 **2** €

Ensemble contre la réforme du chômage et des retraites !

Ensemble avec les travailleurs de la santé, de la Sncf, de la Ratp !

Solidarité avec la lutte des peuples dans le monde :
Chili, Algérie, Equateur, Burkina Faso . . . . . .p. 14, 15, 16

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Editorial

Renforcer l'unité dans la lutte contre ce système

Oui, Macron a raison au moins sur un point : que ce soit en « métropole » ou dans les « départements d'outremer » les raisons de la colère sont toujours là.
Le climat général est à la lutte. Ceux qui sont mobilisés depuis de longs mois ne baissent pas la garde. C'est le cas notamment dans la santé, question qui prend une importance cruciale vu l'accumulation depuis des années des conséquences du désengagement de l'Etat et des politiques d'austérité. Ce qui est mis en cause aujourd'hui, c'est la capacité des services à fonctionner, la capacité des personnels à faire plus et à assurer la sécurité des patients et des résidents. Aux urgences, mais aussi en pédiatrie, en psychiatrie, en gérontologie et quasiment dans tous les services ! On demande aux infirmier(e)s de faire une partie du travail des médecins, et ainsi de suite en cascade jusqu'aux aides-soignant(e)s et aux ASH, mais ça ne suffit plus. Les heures sup s'accumulent, les salaires ne compensent pas cette pénibilité… Toute la chaîne est concernée de l'EHPAD à l'hôpital, des services d'urgences aux services de soins, en passant par les pompiers, souvent derniers recours. Tout ça dans un contexte de paupérisation d'une grande partie de la population, de précarité, de surexploitation et de dégradation des conditions de travail qui, avec la pollution, la mal-bouffe, le mal-logement…, commencent à générer de véritables problèmes de santé publique.
On pourrait également citer l'éducation, de la maternelle au supérieur où les laissés-pour-compte de Parcoursup, les « sans fac » se retrouvent nombreux. Et les transports, bien sûr. Le « droit de retrait » que les cheminots ont massivement mis en œuvre sur tout le territoire après l'accident d'un TER dans les Ardennes (que le conducteur a dû gérer totalement seul) est significatif de l'état d'esprit de ceux qui disent « maintenant stop, ça suffit ! ». Et peu importe si « on a le droit » ou pas !
C'est une des caractéristiques de toutes les luttes d'aujourd'hui : qu'on soit décrocheur de portraits présidentiels, maraudeurs venant en aide à des migrants en mer ou en montagne, cheminots, ouvriers ou employés sacrifiés d'une énième restructuration : on fait ce qu'on pense devoir faire, ce que la situation impose, en passant outre, s'il le faut, à toute l'armada des règles, lois, procédures, règlements intérieurs qui entravent le droit de se battre, de se défendre, de penser au collectif, d'être solidaires ! Une autre de leurs caractéristiques, c'est que toutes soulèvent la sympathie. Les radios trottoirs ont de plus en plus de mal à monter en épingle des « usagers en colère ». La tonalité est plutôt au : « ils ont raison de se battre », « ils se battent aussi pour nous » !

Ce climat de contestations sociales, cette volonté de résister, cette envie d'être solidaires sont nourris par un contexte international de mobilisations populaires de grande ampleur : en Equateur, au Burkina Faso, au Chili, en Bolivie, en Algérie, au Liban, en Egypte, en Irak… ; plus « spontanées » ou dirigées par des forces révolutionnaires, ces luttes ont des caractéristiques différentes, mais toutes répandent une combativité contagieuse ! Toutes contribuent à faire grandir la colère contre un système capitaliste-impérialiste de plus en plus consciemment contesté.

Dans ce contexte national et international d'échauffement des luttes sociales, Macron, qui a perdu beaucoup du crédit politique qu'il avait cru gagner au moment de sa rentrée « tonitruante » devant ses pairs du G7, n'a pas beaucoup de choix. Sa réponse à ceux qui s'inquiètent de la place d'un système universel de retraite par points : ne bougez pas, on va discuter, mais quoi qu'il en soit nous serons « déterminés et inflexibles ». Il pourrait rajouter : « comme nous l'avons été avec les chômeurs » à qui s'applique depuis le 1er novembre une réforme d'une violence inouïe !
Sa réponse à la crise sociale et coloniale qui lui saute à la figure à Mayotte ou à la Réunion : « la place de la France dans le bassin indo-pacifique » et le « rôle inédit » qu'il espère pouvoir y faire jouer à l'impérialisme français !
Sa réponse aux pompiers qui manifestent : les lacrymos !
Sa réponse et celle de son gouvernement à toutes ces colères qui couvent, montent, éclatent : créer la confusion, chercher à diviser, à diviser et encore à diviser ! En tentant d'empêcher un front syndical sur les retraites. En nourrissant la polémique sur le foulard. En relançant le débat sur l'immigration. En donnant crédit à l'idée que toutes les opinions, y compris les plus réactionnaires, méritent d'être entendues et confrontées : ce qu'il fait lui-même en accordant une interview à Valeurs actuelles, tandis que le puissant Bolloré, maître de CNews, (mais aussi Bouygues patron de LCI) donnent des heures d'antenne à des individus comme Zemmour qui viennent y cracher leur haine du progressisme, leur xénophobie et leurs appels au crime.

« Il faut travailler à consolider les fronts de luttes, développer la solidarité ouvrière et populaire », écrivions-nous dans notre éditorial du mois dernier. C'est toujours d'actualité, dans un contexte où tout ce qu'ont en commun ces différents combats est de plus en plus palpable. Ensemble contre la réforme de l'indemnisation du chômage qui s'applique et contre celle du système de retraite à venir ! Ensemble avec les travailleurs de la santé qui se sont donné un important rendez-vous de lutte le 14 novembre ! Ensemble avec les travailleurs des transports, SNCF et RATP, qui préparent la grève du 5 décembre. Et… solidaires avec les peuples en lutte dans le monde ! Voilà notre feuille de route pour les prochaines semaines.★

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Adresse internet : .....

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

La Forge - ***Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France***
15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) ..... 26 €
Version électronique (pdf) ..... 26 €
Pli fermé . . . . . 32 €
Abonnement avec **soutien** . . . . . 35 €

Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Macron à Mayotte et à la Réunion

Préoccupé d'abord des intérêts de l'impérialisme français

Chef de police à Mayotte

Le voyage de Macron à Mayotte a été une sorte de « travaux pratiques » dans le débat sur l'immigration. En tête de son programme figurait « Shikandra », le nouveau dispositif de lutte contre l'immigration clandestine, associant gendarmerie, police, police aux frontières (PAF) et Légion étrangère, opérationnel depuis le mois d'août. Son arrivée a été mise en scène à bord d'un bateau intercepteur escorté de plusieurs bâtiments et d'un hélicoptère de la Paf.

Il a brandi une politique du chiffre avec un objectif de 25 000 reconduites à la frontière fin 2019 (contre 9 800 l'an dernier) et a annoncé l'ouverture d'un nouveau commissariat et des effectifs supplémentaires pour la lutte contre l'immigration.

Péremptoire, Macron a affirmé : « La France, c'est la sécurité, la France, c'est la santé, la France, c'est l'école, ce sont des chances données à Mayotte pour réussir ». Il fallait oser, quand Mayotte compte 84 % de pauvres, 42 % d'illettrés, 43 % de chômeurs, 50 % de logements insalubres ; « département » depuis 2011, mais avec des prestations sociales inférieures à la métropole, des hôpitaux sous-dotés, une situation sanitaire désastreuse, des infrastructures défaillantes… Macron a annoncé un « contrat de convergence et de transformation ». Il a promis 1,6 milliard d'euros d'ici 2022, pour l'éducation, la santé, les transports, les infrastructures, la construction d'une piste longue sur l'aéroport… Cela ne suffira pas à améliorer de façon sensible les conditions de vie de la population. L'agitation du spectre de l'islamisme radical, ses déclarations sur le port du voile sont restées sans écho. Au RN, qu'il a voulu contrer en centrant sa visite sur la question de l'immigration, il laisse encore un terrain fertile.

En expédition coloniale dans l'océan Indien

Après l'uniforme de la police aux frontières, Macron a endossé le costume du leader colonial.

Dès son premier discours public à Mamoudzou, il a tenu à affirmer que Mayotte est française et non comorienne (« Mayotte avec la France pour toujours !). Plus tard, il ira à M'Tsamboro rendre un hommage à Zéna M'Déré, chef de file du mouvement des « chatouilleuses », commandos de femmes organisés dans les années 1960-1970 pour rendre la vie impossible aux partisans de l'indépendance et les chasser de l'île.

C'est avec ce même habit de colon que, dans le prolongement de sa visite à Mayotte, Macron ira agiter le drapeau de l'impérialisme français à Grande Glorieuse. Ce minuscule îlot fait partie, avec Juan de Nova, Europa et Bassas da Indi, des îles de l'archipel des Eparses « séparées arbitrairement de Madagascar » comme le reconnaît une résolution de l'ONU du 12 décembre 1979. Ces quelques 50 kilomètres carrés de terres émergées, rattachées depuis 2007 aux « Terres australes et antarctiques françaises » (TAAF) et gérées par la préfète de la Réunion, assurent à l'impérialisme français le contrôle d'une superficie de près de 650 000 kilomètres carrés sur lesquels il dispose d'un droit exclusif d'exploitation des ressources marines et sous-marines. Elles lui donnent le contrôle sur la zone stratégique du canal du Mozambique. A Grande Glorieuse, Macon a visité les quelques militaires en poste pour « garantir la souveraineté française ».

Vaillant soldat de l'impérialisme français à la Réunion

A Mayotte, les pompiers, solidaires de leurs collègues métropolitains confrontés aux violences policières à Paris le 15 octobre, avaient refusé d'assurer la sécurité lors de l'atterrissage de l'avion présidentiel. A la Réunion, Macron et ses ministres ont été accueillis par une manifestation et une grève interprofessionnelle appelée par l'ensemble des syndicats. Le 24 au soir, des émeutes ont éclatées dans plusieurs quartiers populaires. La réalité sociale de cet autre « département d'outremer » n'est guère plus brillante qu'à Mayotte : taux de chômage de 23 %, 40 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté… Alors qu'à Mayotte, c'est la lutte contre l'immigration qui a été mise en avant, Macron a voulu montrer, à la Réunion, qu'il savait être « en même temps » un président à l'écoute des urgences sociales : « Je n'oublie pas que c'est peut-être à La Réunion qu'ont eu lieu les plus grandes manifestations de colère à l'occasion de la crise des gilets jaunes. Cette colère avait des explications, ce sont les difficultés du quotidien… Le gouvernement est déterminé à apporter des réponses concrètes ».

Comme toujours, il s'est d'abord adressé aux décideurs économiques. Le 23 octobre à Saint-Denis, dans une intervention au sommet « Choose la Réunion », devant des élus, des chefs d'entreprise et des investisseurs, venus d'Asie, d'Afrique, mais aussi des Seychelles et des Comores, il a commencé par réaffirmer « la place de la France dans le bassin indo-pacifique ». Il a évoqué les câbles sous-marins qui la traversent, « les réserves halieutiques et les trésors de biodiversité qu'elle recèle »… La considérant comme « un carrefour de demain », futur « épicentre du commerce maritime mondial », il l'a définie comme un « espace stratégique », « où nous avons une carte inédite à jouer ». C'est une réponse selon lui aux problèmes de La Réunion : « il faut créer plus d'emploi, de productivité, et de concurrence pour faire baisser les prix dans l'alimentaire » et cela passe, pour lui, par une aide aux « chefs d'entreprises de tous les secteurs » qui les encourage « à travailler davantage dans la région, à trouver de nouveaux marchés, à accéder aux marchés stratégiques, à exporter davantage… à ouvrir aussi le territoire réunionnais à des investisseurs de la région ». Descendu de ses rêves de gloire pour l'impérialisme français, il est revenu le lendemain à des annonces plus terre à terre : 12 000 emplois aidés, subventions de 15 000 euros pour l'embauche d'un CDI (7 000 pour un CDD), exonérations sociales et fiscales pendant deux ans jusqu'à 2 smic, encouragement du micro-crédit, aide à la formation…

Loin de répondre aux crises sociales qui plongent leurs racines dans l'oppression coloniale, la tournée de Macron dans l'océan Indien lui a surtout servi à y réaffirmer les ambitions de l'impérialisme français. ★

Kanaky

L'indépendance est toujours une exigence

La dix-neuvième réunion des signataires des accords de Nouméa s'est tenue les 10 et 11 octobre à Paris. Au centre des discussions, l'organisation d'un deuxième référendum sur l'indépendance. La droite anti-indépendantiste veut aller très vite dans l'enterrement institutionnel du processus devant aller jusqu'à la souveraineté pleine et entière de la Kanaky, en précipitant la tenue des référendums. « Avant la fin de la mandature de Macron », comme l'exige Sonia Bakès, présidente de la province Sud (Nouméa). Aller vite pour passer outre le principal message politique donné alors par le peuple kanak, lors du référendum de 2018, à savoir qu'il était très majoritairement attaché à l'exigence d'indépendance. Déjouant les pronostics qui tablaient sur une forte abstention des Kanak, notamment des jeunes, le « oui » a été très largement majoritaire dans toutes les régions où la population kanak reste majoritaire. Ce sont précisément les jeunes qui sont allés voter « oui », ainsi que des « non kanak ». Les élections provinciales l'ont confirmé.

Le gouvernement Philippe est obligé, par les « accords de Nouméa » d'organiser un deuxième et même un troisième référendum. Son principal souci était d'éviter une « concomitance » de dates, entre ce troisième référendum et l'élection présidentielle et législatives du printemps 2022. C'est pourquoi, il a proposé que la date du deuxième référendum se situe fin août ou début septembre 2020. Ce sont donc les dates du 30 août ou du 6 septembre 2020 qui ont été retenues.

Le mécanisme référendaire est biaisé puisque le peuple kanak a été rendu minoritaire du fait de la politique coloniale. C'est là-dessus que l'Etat et les forces anti-indépendantistes locales comptent pour maintenir la Kanaky dans le giron de l'impérialisme français. C'est pourquoi, il est important de développer ici un fort courant de soutien à l'exigence de l'indépendance de la Kanaky. C'est dans ce sens que nous saluons l'initiative sous forme d'un appel rendu public de personnalités en faveur de « l'indépendance de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie ». Notre porte-parole est un des signataires.

Le texte et la liste des signataires sont sur notre site : http://www.pcof.net/appel-pour-lindependance-de-la-kanaky-nouvelle-caledonie/)

Cet appel dit notamment : « Les signataires du présent appel, conscients que seule l'indépendance garantira un avenir de paix, de stabilité et de justice sociale, apportent leur soutien à la volonté du peuple kanak rejoint par de nombreux citoyens issus d'autres communautés implantées durablement sur le territoire, d'accéder à leur complète émancipation et en appellent à l'État afin qu'il honore sa parole : « L'État reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation ». ★

Retraites

Macron fanfaronne, mais craint un mouvement social

Macron ne cesse de le réaffirmer, il veut « aller au bout » de sa réforme dont il entend toujours faire « le marqueur » de son quinquennat. Mais la machine gouvernementale du « vite et jusqu'au bout » s'est manifestement enrayée. Première alerte et non des moindres, le 13 septembre, lorsque la grève massive des travailleurs de la RATP a paralysé les transports en Ile-de-France. Seconde alerte, l'appel à la grève reconductible à la SNCF et à la RATP à partir du 5 décembre, élargie à un appel interprofessionnel. Ce à quoi se sont rajoutés de multiples indicateurs sur le niveau d'exaspération et la volonté de résistances des travailleurs des transports publics, parmi lesquels, le droit d'alerte massivement mis en œuvre dans tout le pays après l'accident d'un TER à un passage à niveau dans les Ardennes et la grève déclenchée au Technicentre de Châtillon (dans les Hauts-de-Seine) qui, depuis le 21 octobre, perturbe fortement la circulation des TGV sur l'axe Atlantique. De quoi rafraichir les mémoires étatiques et patronales sur la capacité des travailleurs des régimes spéciaux à bloquer une réforme, comme ils l'avaient fait en 1995 en mettant en échec ce volet du « Plan Juppé » ! Tous les ministres doivent donc mouiller la chemise pour tenter de désamorcer la mobilisation ou tout au moins d'éviter qu'elle ne se développe dans l'unité syndicale.

Déminer tant que faire se peut

L'attaque au couteau qui a fait quatre morts au sein de la préfecture de police de Paris, le 3 octobre, et la piste de « l'attentat terroriste » d'abord agitée avant d'être remise en cause, ont permis de masquer le flop de la séance remake en série B du « grand débat » que Macron a voulu relancer à Rodez, à cette même date. Le « rien n'est écrit », qu'il a clamé haut et fort n'a guère eu d'impact !
Pour le deuxième épisode dans le Jura, le 17 octobre, c'est donc Edouard Philippe qui a été envoyé au front. Dans un échange avec une salle limitée à une centaine de parents d'élèves, il n'a cessé de marteler que « nous avons le temps de discuter ». Discuter de quoi ? Pas du cœur de la réforme ! Il a en effet rappelé, à qui aurait pu en douter, que le gouvernement et le président de la République seraient « inflexibles » et « extrêmement déterminés » sur la mise en place d'un système universel, par points, « où il n'y a plus 42 régimes mais un seul ». « Là-dessus, a-t-il précisé, on a considéré qu'il n'y aurait pas de négociation »". Cela signifie que le gouvernement est prêt à aller vers un certain nombre de concessions sur certains points, s'il faut en passer par là pour imposer le changement de système, mais pas sur l'essentiel. C'est le sens de son « pour le reste, on peut tout discuter ». Peuvent être inclus dans ce « reste », le niveau des cotisations, la prise en compte de la pénibilité et de certaines interruptions de carrière, ainsi que le calendrier de la « transition »... Pour démobiliser, on laisse, par exemple, entendre que la réforme pourrait n'être applicable que pour les nouveaux entrants sur le marché du travail.

Et se préparer à la confrontation

Macron fanfaronne quand il déclare : « Je veux aller au bout de cette réforme... Peut-être ça me rendra impopulaire..., mais je n'aurai aucune forme de faiblesse ou de complaisance » ; mais il n'en est pas moins conscient du coût politique que cela pourrait avoir. La première urgence, c'est donc de passer les municipales. Et, dans l'immédiat, de faire le maximum pour atténuer la portée du 5 décembre ! C'est ainsi que Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'Etat aux transports, a été mobilisé pour entamer un cycle de négociations avec les organisations syndicales de la RATP. Jean-Paul Delevoye a, de son côté, rencontré les syndicats de la SNCF le 31 octobre. Sans pour autant être parvenu à faire revenir sur leur appel à la grève, la CGT, SUD, mais également l'UNSA. Quoi qu'il en soit, dans la perspective d'une confrontation avec le mouvement social et d'une répression de la contestation, le gouvernement semble avoir jugé opportun de ne pas fâcher les forces de l'ordre, auxquelles Castaner et Delevoye ont promis que « les régimes spéciaux des uniformes (militaires, policiers…) seront maintenus » ! ★

Depuis le 1er novembre, s'applique les nouvelles règles de l'assurance chômage

Avec des conditions plus restrictives pour ouvrir ou recharger des droits et des sanctions de plus en plus sévères (Voir notre édition d'octobre 2019).

L'inquiétude est grande, notamment chez les précaires dont les indemnisations vont chuter drastiquement, au moment précisément où les tarifs de l'énergie augmentent et où le nombre des expulsions locatives ne cesse d'exploser en dehors du bref répit de la trêve hivernale.

En juillet dernier, Macron déclarait : « Je ne crois pas du tout que ce qui a un moment donné crée la colère sincère d'une partie de la population soit derrière nous ». Chaque jour nous donne l'occasion de nous rendre compte qu'avec sa politique nous sommes tous perdants ! Et que tous nos combats ont en commun le même adversaire : pas seulement un homme, un gouvernement, mais tout un système où toutes les lois, toutes les réformes, toutes les ressources de l'Etat et tous ses organes de contrôle et de répression sont au service des monopoles et de leur insatiable soif de profits. C'est ça « l'équité » selon Macron ! Une équité où, pour la grande majorité de la population, tout – salaires, retraites, indemnités chômage... – doit être rabioté au plus bas, ramené au « moindre coût » pour le Capital !

Privatisation de la FDJ

Le gouvernement veut en faire « l'entreprise des Français »

La française des Jeux (FDJ) est la deuxième loterie européenne et la quatrième mondiale. Sa privatisation comme celles d'ADP (Aéroports de Paris) et d'Engie fait partie des privatisations prévues par la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises). La participation de l'État dans son capital passera de 72 % à 20 %. La vente de 50 % de ses actions débute le 7 novembre, avec une première cotation en Bourse, le 21 novembre.
Tandis qu'une campagne est en cours contre la privation d'ADP, Bercy veut faire de la FDJ un « succès populaire ». Du côté des « investisseurs institutionnels », on nous dit que « l'intérêt est considérable », mais la période pour une introduction en Bourse reste risquée, compte tenu de la situation économique globale (bataille commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, craintes d'un ralentissement mondial, feuilleton du Brexit…). Sur le plan budgétaire, l'Etat mise sur 1 milliard d'euros de rentrées issues de cette vente. Il va perdre une grande partie de ses dividendes (90 millions en 2017), mais il conservera les recettes fiscales et sociales de la FDJ (3,3 milliards en 2018) qui pourraient augmenter si l'entreprise améliore ses résultats.
Les enjeux économiques et financiers sont très importants. En 2018, la FDJ a réalisé 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 170,4 millions d'euros de bénéfices nets. Depuis janvier 2019, les mises ont augmenté de 8 %, ce qui devrait porter à 1,9 milliard d'euros son chiffre d'affaires.

En voulant faire de cette entreprise de paris « l'entreprise des Français », le gouvernement a également des objectifs idéologiques : ceux qui accompagnent l'encouragement de « l'actionnariat populaire » et ceux qui vont de pair avec le développement des « jeux » qu'affectionnent les gouvernements, quand ils veulent faire oublier les « fins de mois difficiles » ! Pour encourager les particuliers, Bruno Le Maire a annoncé qu'une action gratuite leur sera accordée pour dix actions achetées si ces actions sont conservées dix-huit mois. Il a également annoncé une décote de 2 % sur le prix de l'action achetée. Les slogans publicitaires sont tout aussi racoleurs, telle cette vidéo « Entrez dans l'histoire, entrez dans le capital » qui assène sans vergogne : « Maintenant, les gens ce qu'ils cherchent, c'est des boîtes qui marchent bien et qui sont utiles à tous ».
Mais évidemment, quand on parle business on parle aussi concurrence : la FDJ, qui dispose aujourd'hui de 30 000 points de vente dans des bureaux de tabac, devrait être autorisée à y installer des terminaux numériques qui viendraient directement concurrencer les « bandits manchots ». Les casinos, qui détiennent, pour le moment, le monopole de l'exploitation des machines à sous, crient au scandale.
En permettant aux joueurs d'avoir des parts dans la FDJ, Bercy escompte sans doute encourager encore les mises et rendre encore plus rentable l'entreprise. L'Etat, à travers les recettes fiscales et les investisseurs institutionnels à qui devraient revenir 30 % des actions vendues, en seront les premiers bénéficiaires. Tant pis si c'est en vendant du rêve, des « jeux » et de l'addiction. ★

Non à la criminalisation des anti-nucléaires !

Le 12 octobre 2017, 8 militants de Greenpeace et un salarié de cette organisation avaient pénétré dans la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) pour démontrer la vulnérabilité de cette installation. Suite à cette action, ils ont été jugés et condamnés par le tribunal de Longwy, sept d'entre eux à des peines de prison avec sursis et deux à deux mois de prison ferme. À l'approche de leur procès en appel, qui s'est tenu le 30 octobre à Metz, le Réseau *Sortir du nucléaire* réaffirme son soutien à ces militants et dénonce les sanctions qui pèsent sur eux.

Nous nous associons pleinement à ce communiqué qui explique entre autres :

« *S'attaquer à des militant.es de Greenpeace ne trompe personne : ce n'est pas des 9 de Cattenom que provient la menace, mais bien de la présence et du fonctionnement des installations nucléaires elles-mêmes. Ce risque est d'ailleurs considérablement aggravé par le choix de privilégier la rentabilité à court terme, quitte à rogner sur la maintenance, pratiquer le dumping social avec les prestataires et continuer à utiliser des équipements en fin de vie. Et ne parlons pas de la fuite en avant catastrophique qu'EDF prétend nous imposer, en projetant de construire six nouveaux réacteurs EPR avec l'approbation du gouvernement. Voilà celles et ceux qui mériteraient de figurer sur le banc des accusés !* » ★

Non à de nouveaux EPR !

Le gouvernement a effectivement adressé à EDF une lettre datée du 12 septembre, lui demandant d'évaluer l'état de la filière et évoquant six éventuelles centrales EPR à construire.

Les représentants du gouvernement se sont empressés de préciser que ce n'était qu'« une hypothèse de travail » qui ne présage « en rien des décisions » !

Selon ce courrier, le gouvernement fixe pour « mi-décembre 2019, une analyse des capacités de la filière nucléaire pour être en mesure de répondre à l'exécution d'un programme de construction de trois paires de réacteurs sur trois sites distincts, chaque paire étant espacée de quatre ans ». La fuite en avant que nous dénoncions dans les éditions précédentes de notre journal continue, sans aucune consultation, en total déni de démocratie. ★

Lubrizol responsable, État complice

Une usine classée Seveso ++ en plein cœur d'une métropole de près de 500 000 habitants qui prend feu et dont on apprend, des semaines plus tard, que les réserves en eau pour les pompiers à l'extérieur de l'usine n'étaient que de deux heures et que les secours ne savaient pas que les toits de l'usine comme ceux des bâtiments environnants étaient en amiante…

Une population non préparée à de tels accidents, qui a vécu dans les fumées toxiques et dans le stress de ne pas savoir ce qui allait se passer.

3 000 exploitations agricoles impactées, qui pendant plusieurs jours n'ont pas pu vendre leur lait ou utiliser leurs prés ; des commerces lourdement impactés dans leur activité.

Des gens du voyage sur une aire à proximité de l'usine laissés à l'abandon.

Et des ouvriers de l'usine dont on entend très peu parler !

On ose à peine imaginer les conséquences d'une telle catastrophe si elle s'était déclenchée pendant les heures de travail !

Le défilé de ministres se contredisant les uns les autres, reconnaissant en fin de compte qu'ils ne savaient pas…

Un président qui se rend par surprise sur les lieux près d'un mois après la catastrophe et qui se retrouve, malgré les précautions prises, face à la colère de la population auquel pourtant il déclare que tout a été fait et bien fait et qu'il n'y a eu aucune défaillance.

Là encore, une population non informée, non préparée aux risques industriels et des « pouvoirs publics » qui se défaussent… sur le patron de l'usine ! Que les propriétaires de l'usine Lubrizol paient pour les dégâts immédiats qu'ils ont provoqués, très bien, mais cela ne doit pas servir à éluder les responsabilités du gouvernement dans cette catastrophe. Celles de ***ce*** gouvernement et de ceux qui l'ont précédé dans la mise en œuvre des politiques néolibérales dont un des maîtres-mots c'est la suppression des règles administratives et des normes qui « entravent » le développement industriel, il faut comprendre par là le profit de leurs propriétaires. Car il est établi que la préfecture de Seine-Maritime avait autorisé, en début d'année, une augmentation de capacité des produits dangereux dans l'usine rouennaise. Les seuils de produits dangereux pour l'environnement aquatique de la directive Seveso auraient même été largement dépassés, en cause un assouplissement des réglementations et une diminution des contrôles mis en œuvre depuis une dizaine d'années. France Nature Environnement, par la voix de sa vice-présidente, Florence Denier-Pasquier, confirme dans une interview au magazine *Alternative économique* que la réglementation et les contrôles des risques industriels sont de plus en plus allégés depuis une dizaine d'années. Elle ajoute que ce phénomène s'est accéléré avec le gouvernement actuel, qui a fait notamment le choix de confier aux préfets les demandes d'extension de stockage ou d'installation industrielle faites par une entreprise, choix entériné par la loi Essoc de 2018. « *Nous continuons d'alléger les moyens et les textes, ce qui augmente les taux d'accidentologie. Nous sommes passés de 30 000 contrôles en 2006 à 18 196 en 2018 (…). C'est tout un maillage préventif que nous détricotons depuis des années.* »

Cette politique pour les riches, les patrons, voilà à quelle catastrophe elle conduit ; il faut la combattre et combattre l'Etat au service du système capitaliste dont les intérêts sont antagoniques avec la protection et la santé des populations. ★

Incendie à l'usine de retraitement des eaux usées d'Achères

On a beaucoup parlé de l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen, et pour cause ! Mais qui sait que se trouve à quelques kilomètres de la capitale, à Achères (Yvelines), en bordure de Seine, la station d'épuration des eaux usées, la plus grande d'Europe. Construite en 1940, la station de Seine-Aval s'étend sur 250 hectares et traite en temps normal 60 % des eaux usées de l'agglomération parisienne. Qui sait aussi que ce site sensible est classé Seveso au niveau « seuil haut » en raison de risques toxiques, comme l'était l'usine Lubrizol.

Or, le 3 juillet dernier, un gigantesque incendie a ravagé un grand bâtiment de 1 000 m^2 qui contenait du chlorure ferrique servant à débarrasser les eaux usées de leur phosphore, embrasant cuves en plastique et toiture en lattes de bois. L'incendie de cette cuve a engendré une importante pollution de la Seine en aval. 7,5 tonnes de déchets et de poissons morts ont été ramassés dans le fleuve entre le 5 et le 10 juillet.

Mais, en raison de fortes précipitations fin juillet, une nouvelle pollution a encore eu lieu, les eaux usées se déversant cette fois-ci directement dans le fleuve.

En attendant la réfection de l'unité de clarifloculation de la station, qui doit prendre plusieurs années, le Siaap (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne) a assuré, à l'occasion d'une réunion publique organisée par la préfecture des Yvelines, le 5 septembre, avoir trouvé des solutions alternatives pour gérer les suppléments d'eau en cas de fortes intempéries. Il assure également que l'usine devrait retrouver 80 % de ses capacités normales d'absorption à compter de la fin du premier semestre 2020 (contre moins de 60 % à l'heure actuelle).

Mais les élus locaux comme les populations des agglomérations voisines de l'usine ne sont pas vraiment rassurés par ces explications sachant qu'il aura fallu plus d'une heure et demie après l'apparition des grosses fumées noires de l'incendie pour apprendre par un tweet de la préfecture ce qui se passait… S'ajoute à cela, la surprise des participants à la réunion quand ils y ont appris que deux mois après l'incendie, l'expert du Centre national de prévention et de protection (CNPP), chargé de l'enquête sur l'origine du feu, venait seulement d'accéder au cœur du bâtiment sinistré. *« Nous ne connaissons toujours pas les causes exactes de l'incendie. Il y a à l'évidence un problème plus global qui touche l'usine et que nous ignorons »*, accuse aujourd'hui Laurent Brosse, maire divers droite de Conflans-Sainte-Honorine. Il faut savoir que c'est la troisième fois depuis février 2018 qu'un incendie a lieu sur ce site.

La presse a révélé que la veille de l'incendie du 3 juillet, un syndicaliste avait déposé *« sept alertes de dangers graves et imminents »* survenus au mois de juin, dont des fuites de gaz et des débuts d'incendie. Il affirme également avoir déjà recensé trois nouveaux départs de feu depuis le mois d'août, qui n'ont pas été signalés au comité d'hygiène (CHSCT).

Il est clair dans ce cas comme dans celui de l'usine Lubrizol qu'on est très loin de la « transparence » ; bien au contraire, tout est fait pour endormir la vigilance des populations face aux risques graves qu'elle encourt. Impossible pour un pouvoir éloigné des travailleurs et des populations et qui s'en méfie d'avoir une politique qui les informe, les écoute, les implique et les protège. ★

Derrière l'affaire Zemmour

Des tribunes toujours plus importantes pour l'extrême droite fascisante

Le 17 septembre dernier, Eric Zemmour était condamné pour provocation à la haine raciale. Moins de dix jours plus tard, le 28 septembre, Marion Maréchal l'invitait à la « Convention de la droite » pour une alternative à Macron et au « progressisme ». Applaudi par un parterre allant de l'extrême droite identitaire aux franges les plus réactionnaires des LR, son discours y fut un concentré de misogynie, de xénophobie, de nationalisme et d'anticommunisme. Développant la théorie du « *grand remplacement* » de Renaud Camus, il y a, entre autres, agité le spectre d'une soi-disant « *opération d'occupation et de colonisation de portions du territoire français* » qui seraient transformées peu à peu « *en enclaves étrangères* » victimes d'une prétendue « *guerre d'extermination de l'homme blanc hétérosexuel catholique* » !

Comme Alain Soral avant lui, Zemmour se pose en victime de « *l'appareil de propagande* » médiatique, mais son discours du 28 septembre, qui reprend toutes les vieilles rengaines de l'extrême droite fasciste, a pourtant été intégralement diffusé sur LCI, chaîne du groupe TF1.

Pire, en dépit des multiples protestations auprès du CSA, et malgré les inquiétudes et les condamnations des syndicats de journalistes, CNews (1) en a fait depuis le 14 octobre, le « *polémiste* » attitré de l'émission « Face à l'info » où il sévit 4 fois par semaine, de 19 heures à 20 heures.

Fort du buzz médiatique qu'il suscite, et du soutien des grands boss du groupe Bolloré, le 23 octobre, Zemmour est encore allé plus loin dans une autre émission de la chaîne (2) : « *Quand le général Bugeaud arrive en Algérie, il commence à massacrer les musulmans, et même certains juifs. Eh bien moi, je suis aujourd'hui du côté du général Bugeaud. C'est ça être Français !* » Rien d'étonnant si, derrière, certains passent à l'acte, comme l'auteur de l'attaque contre la mosquée de Bayonne qui voulait soi-disant venger la destruction de Notre-Dame par les musulmans !

Ce qui est nouveau, ce n'est pas le contenu de ces discours nauséabonds, c'est leur banalisation comme élément du débat et leur valorisation comme des « opinions » légitimes. Ceux qui, comme les Michel Onfray, se prêtent au jeu, au nom de la confrontation des idées – sans cacher leur proximité avec bon nombre d'entre elles – s'en rendent complices. Tous comme ceux qui en déclinent une partie d'entre elles dans une version littéraire ou philosophique plus soft, souvent présentée comme critique, mais tout aussi réactionnaire (3).

L'extrême droite, comme fer de lance contre le mouvement ouvrier et progressiste, instrument de division du camp populaire et de dévoiement de la contestation vers des boucs-émissaires, est manifestement une carte que l'oligarchie entend, aujourd'hui, faire jouer plus activement en complément du discours lui aussi de plus en plus réactionnaire servi par Macron et le pouvoir politique. L'un et l'autre sont à combattre avec vigueur sur la base des réels intérêts ouvriers et populaires. ★

(1) CNews fait partie du groupe Canal +, lui-même filiale du groupe Vivendi majoritairement détenu par le groupe Bolloré. La chaîne prétend vouloir occuper le créneau du « débat » et des « opinions ». Chaîne d'information low coast (35 % de journalistes en moins depuis qu'elle a pris la suite d'iTélé en 2017), mais tribune de toutes les thèses réactionnaires, antisyndicales, xénophobes, nationalistes, racistes, négationnistes ou conspirationnistes que colportent ses animateurs et ses invités, qui revendiquent « l'anti-politiquement correct » en prétendant « dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas ».

(2) « *L'Heure des Pros* », émission quotidienne animée par le non moins réactionnaire Pascal Praud.

(3) Michel Houellebecq, qui mêle critique du « *capitalisme libéral* », critique du féminisme et islamophobie, met en scène dans un de ses romans (*Soumission*) une prise de pouvoir des islamistes en France. Alain Finkielkraut est aussi, à sa manière, familier du recyclage de pas mal de thèses qu'il partage avec l'extrême droite. En 2015, il signait avec Zemmour, Philippe de Villiers, Geoffroy Roux de Bézieux, Sarkozy..., une pétition publiée dans *Valeurs actuelles* intitulée « *Touche pas à mon église !* ».

Procès des « maraudeurs » du Briançonnais

Des mobilisations pour dénoncer le "délit de solidarité"

Au printemps 2018, des militants de Génération identitaire avaient organisé une « patrouille » au col de l'Echelle, pour bloquer le passage des migrants en provenance d'Italie. Ils en avaient livré 4 à la police et avaient indiqué en avoir « repéré » et « signalé » 7 autres. Ils ont été condamnés à 6 mois de prison ferme pour immixtion dans une fonction publique.

Sept militants (français, italiens, suisses et belgo-suisse), qui avaient participé à une marche pour dénoncer ces violences commises par ces activistes fascisants à l'encontre des migrants, n'en avaient pas moins été poursuivis au motif qu'ils auraient, à cette occasion, aidé à l'entrée de personnes en situation irrégulière sur le sol français. Ils ont été condamnés à des peines de 6 mois de prison avec sursis et de 12 mois dont 4 fermes pour deux des français poursuivis pour « rébellion ».

Quelques semaines plus tard, le 10 janvier, Pierre Mumber et Kevin Lucas étaient également condamnés, respectivement à 3 et 4 mois de prison avec sursis. Le délit du berger Kevin Lucas (33 ans) : avoir transporté 5 migrants dans sa voiture pour les mettre à l'abri après leur avoir porté secours. Il faisait l'objet d'un double chef d'accusation : aide à l'entrée irrégulière et refus de se soumettre à un contrôle routier. A Pierre Mumber, guide de haute montagne, il est reproché d'avoir, en janvier 2018, par - 10°, offert des boissons et des vêtements chauds à quatre demandeurs d'asile originaires d'Afrique qui passaient la frontière franco-italienne au Mont Genèvre. Il aurait soi-disant facilité leur fuite lorsque 3 d'entre eux échapperont à la police.

Le 23 octobre, la cour d'appel de Grenoble a confirmé la condamnation de Kevin Lucas (ramenée à 2 mois). Le procès en appel de Pierre Mumber a eu lieu le 24 octobre à Grenoble. Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 21 novembre prochain.

Fidèles au principe de ne jamais laisser quiconque en détresse dans la montagne., ces montagnards « maraudeurs » ont refusé qu'elle ne devienne un cimetière de migrants à l'image de la Méditerranée. Leur condamnation relève du « délit de solidarité » (articles L-622-1 à 9 du Ceseda) qui reste une réalité, malgré les modifications apportées par la loi de septembre 2018 (1). Le bornage de leurs téléphones pour suivre leurs déplacements, la fréquentation d'associations pro-migrants qui leur a été reprochée, sont autant d'indices de la dérive d'un Etat policier, aux dépens des libertés démocratiques et du devoir humanitaire que de nombreuses personnalités, associations et forces politiques dénoncent à juste titre. ★

(1) Après sa modification consécutive à une interpellation du Conseil constitutionnel par les militants de la Roya, l'article L. 422-4 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile précise que l'aide au séjour irrégulier d'un étranger ne peut donner lieu à des poursuites lorsque « l'acte reproché était, face à un danger actuel ou imminent, nécessaire à la sauvegarde de la vie ou de l'intégrité physique de l'étranger, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace ou s'il a donné lieu à une contrepartie directe ou indirecte ».

Devant la cour d'appel de Grenoble, la solidarité revendiquée et traduite en actes

500 personnes, militants et associations, locales, briançonnaises ou nationales, rejoints par une manifestation de plusieurs centaines de personnes dénonçant les conditions d'accueil des migrants. Le cortège avait traversé, à quelques pas de la gare et du tribunal, un campement de familles, principalement de l'Est, qui dorment sous tentes avec de jeunes enfants et qui s'étaient largement mobilisées, tout comme le collectif des jeunes majeurs venus d'Afrique subsaharienne. Face aux provocations de l'extrême droite et aux conséquences d'une politique qui sème guerres et misère mais refuse l'accueil des réfugiés, la réponse apportée a été celle de la mobilisation et de la solidarité en actes. ★

Tous ensemble le 14 novembre !

Le 14 novembre prochain sera l'occasion de faire front face à la crise qui court dans la Santé depuis des dizaines d'années, conséquence des restructurations et des compressions budgétaires alors que les besoins de la population vont croissants. Cette journée de mobilisation devrait permettre de rassembler des milliers de professionnels et d'usagers dans la rue.

Cette politique qu'il faut combattre, c'est celle du système capitaliste !

En effet, comment remédier à la désertification médicale quand il faut, par-delà les besoins de la population, préserver la sacro-sainte liberté d'installation des médecins libéraux ?

Comment prendre en compte humainement les patients à l'hôpital quand il faut tout rentabiliser, que le système de tarification à l'acte ne prend pas en compte la prise en charge globale du patient ?

Quand ce système a aussi été conçu pour faire jouer la concurrence entre les hôpitaux et les cliniques autour des actes médicaux les mieux cotés ?

Quand l'hôpital est sommé maintenant, pour innover en matière d'organisation, de se rapprocher du privé et des start-up ? Que l'e-santé et le numérique, censés permettre d'améliorer les prises en charge, vont encore réduire les effectifs ?

Quand l'ambulatoire, faisant fi de l'angoisse des patients obligés de retourner à leur domicile sous la surveillance de leurs proches, se généralise ?

Quand les contraintes budgétaires et les difficultés de recrutement obligent à un recours systématique à l'intérim, fragilisant les équipes soignantes et grevant encore un peu plus les budgets ?

Quand la prévention, pourtant essentielle, est délaissée car elle n'est pas jugée assez rentable comme pour les maladies chroniques à l'exemple du diabète dont on sait pertinemment qu'une prise en charge sérieuse permettrait d'éviter les amputations, la cécité… ?

Alors que parallèlement, dans les entreprises, les accidents du travail et maladies professionnelles, du fait de la course effrénée au profit maximum, sont en constante augmentation et que la suppression des CHSCT et la mise à mal de la médecine du travail ne peuvent qu'aggraver cette situation.

Que la psychiatrie, qui manque déjà de lits, va être sommée de mettre 80 % de son personnel en ambulatoire.

Et que les personnels des établissements privés subissent aussi les conséquences de cette politique ; quant aux rachats des cliniques, ils se font au bénéfice de grands groupes comme Ramsay, la Générale de santé… pour le plus grand profit des actionnaires. Avec une première, l'hôpital public de Longué-Jumelles dans le Maine-et-Loire (49) vient d'être proposé à la vente ! Le groupe Le Noble Âge (LNA), entreprise privée lucrative, est sur les rangs.

Une politique de la Santé au service des monopoles

Mais pour quelles raisons faudrait-il accepter tous ces sacrifices quand des profits faramineux se font dans le domaine de la santé ?

Les prix des médicaments flambent, anticancéreux, thérapie-génique… remboursés à 100 % par la sécurité sociale. Le coût global de leur prise en charge ne cesse d'augmenter. Il représentait 6,6 % des dépenses de la Sécu en 2009 contre 10 % en 2017.

La recherche du profit à tout prix a aussi amené les monopoles pharmaceutiques à mettre sur le marché des médicaments dangereux pour les patients. C'est le cas du Médiator, scandale dénoncé par la pneumologue Irène Frachon.

Le scandale des EHPAD a maintenant éclaté au grand jour. Les bas niveaux des salaires, la précarité et les temps partiels imposés… rendent de plus en plus difficile le recrutement d'aides-soignants, d'auxiliaires de vie sociale, d'aides à domicile… Les conditions sont telles que le taux d'accident du travail est 3 fois supérieur à la moyenne nationale et dépasse d'un tiers celui du bâtiment ! Mais, en même temps, vu cette pression sur les salaires et le coût élevé des tarifs, de plus en plus de maisons de retraite passent dans le giron des groupes privés !

Pour un puissant 14 novembre !

Face à toutes ces attaques, les mobilisations des personnels sont permanentes et de plus en plus nombreuses.

Toutes, quel que soit le secteur, exigent des moyens humains et matériels et de meilleurs salaires qui prennent en compte la pénibilité et le niveau de qualification.

Le 15 octobre dernier, des personnels des urgences et des hôpitaux manifestaient aux côtés des pompiers en grève depuis le 26 juin.

D'autres catégories se sont aussi engagées dans la lutte. Un collectif inter-hospitalier à l'initiative de médecins et cadres de l'APHP[1] remet en cause « les économies successives demandées aux hôpitaux publics depuis dix ans, économies qui ont conduit à des difficultés majeures d'accès aux soins, une dégradation de leur qualité et de leur sécurité, et à un épuisement des personnels hospitaliers ».

Dix-neuf syndicats de médecins hospitaliers appellent également à la grève pour le 14 novembre pour une augmentation des budgets, l'arrêt des fermetures de lits et la re-médicalisation de la gouvernance des hôpitaux. ★

(1) APHP Assistance Publique Hôpitaux de Paris regroupant 39 hôpitaux.

Le projet de finance de la sécurité sociale (PLFSS) de 2020

Malgré les mobilisations dans la santé depuis des mois, le gouvernement n'a pas desserré le cordon budgétaire. Le PLFSS 2020, projet de loi de financement de la sécurité sociale passant devant le Sénat le 12 novembre, manifeste la continuité de la politique entamée depuis des décennies. Les ordonnances Juppé de 1996 avaient mis en place l'objectif national des dépenses de santé comme un outil destiné à maîtriser les dépenses de l'assurance maladie. Il s'agit d'un objectif de dépenses à ne pas dépasser en matière de soins de ville, d'hospitalisation et d'interventions concernant le médico-social. Il est voté chaque année par le Parlement.

Cette année, malgré la situation désastreuse qui exigerait a minima une augmentation de 5 % du budget, d'après les professionnels et leurs organisations syndicales, l'augmentation n'est que de 2,3 % dont 2,4 % pour la médecine de ville et 2,1 % pour l'hôpital.

Dans le même temps, pour redresser leurs comptes, les hôpitaux sont sommés de faire des économies en nombre de lits, en personnel quand ce n'est pas en supprimant des services entiers ; on leur demande de faire appel aux investissements privés pour se « rénover » en e-médecine ou en matière d'équipement numérique.

Une mesure qui scandalise à juste titre c'est la non-compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales patronales qui étaient de l'ordre de 2,4 milliards d'euros en 2019 et de 2,7 milliards d'euros pour 2020. C'est une remise en cause purement et simplement de la loi Veil du 25 juillet 1994 obligeant l'État à compenser intégralement toute exonération nouvelle. Cela ne doit pas nous empêcher de dénoncer cette politique des gouvernements successifs qui ont tous travailler à dédouaner le patronat de ses responsabilités sociales en l'exonérant de charges.

Ce budget prend aussi en compte les engagements pris par E. Macron suite au mouvement des « gilets jaunes » concernant la non-augmentation de la CSG pour une partie des retraités. Un budget qui prend d'une main ce qu'il donne de l'autre !

Ainsi, l'État fait payer à la sécurité sociale les conséquences de ses décisions politiques et, petit à petit, les recettes de la sécu sont aspirées par le budget de l'Etat tout en restreignant les dépenses de santé.

Les économies annoncées sont de 4,2 milliards d'euros en 2020 pour l'assurance-maladie. Pour l'hôpital ce sera 800 millions d'économie à réaliser.

Quelques mesures en positif : le remboursement de la contraception des jeunes filles de moins de 15 ans ou l'autorisation du cannabis thérapeutique.

Par contre, la rémunération sous certaines conditions des aidants familiaux consacre le transfert vers les familles de la prise en charge qui devrait être faite par des professionnels. Et le lancement des premiers paiements suite à la prise en charge des patients atteints de pathologies chroniques (diabète et maladie rénale chronique…) laisse craindre un panier de soins restrictif.

De son côté, si la branche maladies professionnelles et accidents du travail est en excédent, il faut y voir essentiellement la conséquence des réticences patronales à les reconnaître.

Et pour répondre aux mobilisations contre les fermetures de maternité, le PLFSS demande à l'assurance maladie de prendre en charge les prestations d'hébergement et les frais de transports depuis leur domicile pour les femmes enceintes vivant à plus de 45 minutes d'une maternité.

Le PLFSS 2020 prévoit, en attendant le futur projet de loi sur la prise en charge de la dépendance, une enveloppe supplémentaire de 500 millions d'euros « pour amorcer la réforme du grand âge et de l'autonomie ». Les Ehpad bénéficieront de 210 millions d'euros dès 2020 (et 240 millions en 2021) afin d'améliorer l'encadrement, via la création de 5 200 postes. On est à des années lumières des 220 000 postes demandés par les professionnels du secteur ! ★

Public-privé tous ensemble le 5 décembre !

A un mois de la mobilisation du 5 décembre contre la réforme annoncée des retraites, les appels à la grève, voire à la grève illimitée ou reconductible, se font de plus en plus nombreux. A la RATP bien sûr, mais aussi à la SNCF, dans la fonction publique… comme au niveau des différentes structures des confédérations qui appellent (CGT, FO, FSU, Solidaires). Un appel de ces différentes confédérations a été signé également par les organisations de jeunesse. L'ensemble des partis de l'arc de la « gauche » ont aussi annoncé qu'ils soutenaient la grève.

Contrairement à d'autres mobilisations de ce type sur le sujet dans les années passées, d'emblée cette grève interprofessionnelle du 5 décembre est déjà forte du succès conséquent de la grève des travailleurs de la RATP du 13 septembre porté par l'ensemble des syndicats de l'entreprise.

Comme elle s'appuie sur la mobilisation intersyndicale en cours à EDF contre le démantèlement de l'entreprise ; celle, unitaire, des personnels de santé et en particulier des urgences, ou sur la mobilisation des cheminots qui ont fait valoir leur droit de retrait de façon massive et ont montré qu'ils étaient toujours debout malgré le passage en force de la réforme ferroviaire l'année dernière. A l'image des ouvriers de la maintenance des TGV Nord-Atlantique du dépôt de Châtillon (92) qui ont réussi à faire reculer leur direction locale pour préserver leurs acquis. Sans oublier les milliers de pompiers en lutte, mobilisés pour la revalorisation de leurs conditions de travail, de salaires… les ouvriers de Michelin, de General Electric qui se battent pour préserver leur emploi.

Cette bataille contre cette énième réforme des retraites s'engage donc sur un terrain social déjà très fortement mobilisé contre la politique de ce gouvernement au service des patrons, où l'exaspération de ne pas être entendus se mêle à une prise de distance de plus en plus grande avec les acteurs du fameux « dialogue social ». Mais cette bataille se nourrit déjà de toutes les mobilisations en cours et, en retour, apporte cette revendication essentielle qu'est le maintien et la préservation du régime de retraite par répartition et son lot de régimes spéciaux. C'est aussi en cela que la bataille qui vient est déjà différente des batailles contre les autres réformes des retraites menées dans le passé. Logique dans ces conditions qu'E. Macron et son gouvernement manœuvrent.

Raymond Soubie, l'ineffable conseillé officiel-officieux de tous les présidents de la République, vient de déclarer : « Le gouvernement est prêt à donner plus de souplesse dans le calendrier, ce qui est une preuve de sagesse de sa part, car le contexte est chaud : de nombreux clignotants se sont allumés ».

Et pour essayer de déminer le terrain, E. Macron vient de déclarer : « La réforme des retraites est toujours quelque chose qui angoisse, et c'est normal. Moi, je comprends tout à fait quelqu'un qui est à EDF, à la RATP ou à la SNCF, qui a 48 ou 50 ans, et qui proteste. (…) Sans doute qu'il ne faut pas tout bousculer pour lui. Nos policiers, nos gendarmes, nos militaires, nos infirmières, sont rentrés avec un pacte, là aussi. Est-ce qu'on peut tout bousculer du jour au lendemain ? Non ! C'est pour ça que je dis : il faut donner du temps à la transition. »

Tout en affirmant le 28 octobre sur RTL : « Cette réforme vaut de prendre le risque que le pays soit bloqué pendant des semaines parce qu'elle est différente. ». « C'est une réforme très dure… mais je n'ai aucune forme de faiblesse ou de complaisance. »

Aujourd'hui plusieurs scénarii pour l'entrée en vigueur de cette réforme seraient sur la table. Y compris celui de renvoyer sa mise en œuvre « aux générations futures ». Pour atteindre ses objectifs, la bourgeoisie a appris à donner du « temps au temps ». Mais ne soyons pas naïfs, l'enfumage fait aussi partie de la manœuvre.

Tout le monde l'a compris, à la veille de la grève du 5 décembre, il s'agit pour le pouvoir de démobiliser, de diviser et d'essayer de débander la mobilisation qui monte pour mieux isoler ceux des régimes spéciaux.

Le cœur de la réforme, c'est le régime universel par points, c'est-à-dire le régime de retraite qui devrait s'imposer à toutes et à tous, et tout particulièrement à la très grande majorité des travailleurs couverts aujourd'hui par le régime général par répartition.

Si, pour le 5 décembre, l'heure est à la mobilisation la plus unitaire possible, ne perdons pas de vue que pour faire reculer E. Macron, la condition de l'unité la plus large possible entre tous les salariés du public comme du privé est indispensable.★

SNCF

Droit de retrait massif et grève sans préavis…

Mercredi 16 octobre, à la veille des vacances scolaires de la Toussaint, un train express régional (TER) entrait en collision avec un camion de transport exceptionnel à un passage à niveau sur la commune de Saint-Pierre-sur-Vence dans les Ardennes, faisant 11 blessés légers dont le conducteur.

Un choc frontal à plus de 110 km/heure

Dans la nuit de jeudi à vendredi et toute la journée du vendredi, des milliers de conducteurs et de contrôleurs ont fait valoir leur droit de retrait, pointant le dispositif permettant de faire circuler les trains avec un seul conducteur à bord, donc sans aucun contrôleur (dispositif dit « équipement agent seul » - EAS). Une bonne partie du réseau ferroviaire national a de fait été paralysé. Non seulement les TER, mais aussi les trains low-cost Ouigo, et ce jusqu'au lundi matin.

Le Premier ministre, la Ministre du travail, le Secrétaire d'Etat au transport, le PDG de la SNCF… vont se répandre dans les médias pour fustiger l'utilisation « abusive » de ce droit de retrait, qui « n'est pas légitime » et promettre de saisir la justice contre les cheminots qui s'en sont prévalus. Le secrétaire d'Etat aux transports n'aura même pas un mot de gratitude envers le conducteur du TER qui, avec sang-froid et courage, bien que blessé à la jambe, n'a pas hésité à remonter la voie à contre-sens pour prévenir de l'accident. Sur RMC, face à l'attitude héroïque de ce travailleur, il se contentera de dire : « *le conducteur a très bien réagi, il a mis en œuvre les mesures de sécurité…* » ?!

En ligne de mire du gouvernement, de la direction de la SNCF et de toute la réaction, la CGT qui, soi-disant, via l'orchestration à grande échelle de ce droit de retrait, aurait cherché à faire de l'agitation en grand en vue de la journée de grève du 5 décembre contre la réforme des retraites et, par contre-coup, reprendre la main sur cette journée initialement lancée notamment par l'UNSA à la RATP. Un peu court !

Dans différents courriers adressés à la SNCF, deux inspecteurs du travail, à la suite de la collision de Saint Pierre-de-Vence recommandent ni plus ni moins de suspendre la ●●●

Quelques exemples d'accidents de trains ces dernières années qui illustrent le caractère récurrent des questions de sécurité, notamment au franchissement des passages à niveau.

14 janvier 2016 - Beuveille (Meurthe-et-Moselle) : un train de fret déraille à la suite d'une collision avec un poids lourd au niveau du passage à niveau. Le conducteur du camion est légèrement blessé, le conducteur du train est sorti indemne.

1er aout 2016 – Saint-Aunès (Hérault) : lors d'un violent orage, un TER heurte un arbre sur la voie. Douze blessés dont un grave.

9 septembre 2016 – Voglans (Savoie) : collision entre un TER et un poids lourd au niveau du passage à niveau. Pas de blessés dans le train, mais le conducteur du poids lourd décède.

14 décembre 2017 – Millas (Pyrénées-Orientales) : collision entre un autocar scolaire et un train TER à un passage à niveau près de Perpignan. Six adolescents tués et quatorze blessés graves parmi les passagers. L'autocar est coupé en deux sous la violence du choc, mais le train ne déraille pas.

12 juin 2018 – Entre la gare de Courcelles-sur-Yvette sur la commune de Gif-sur-Yvette (Essonne) sur la ligne B du RER, un affaissement de terrain provoque le déraillement du train. Trois voitures sont couchées sur le sol. L'incident fait sept blessés légers.

24 août 2018 - A l'entrée de la gare de Marseille-Saint-Charles (Bouches-du-Rhône), un TGV en provenance de Paris-Gare de Lyon déraille mais ne se couche pas. Aucun blessé n'est à déplorer parmi les 350 passagers.

15 juillet 2019 - Au passage à niveau de la gare d'Avenay-Val-d'Or dans la Marne, un TER percute une automobile faisant quatre victimes et quatre blessés dans le train.

16 octobre 2019 – Collision au passage à niveau sur la commune de Saint Pierre-sur-Vence dans les Ardennes.

17 octobre 2019, le lendemain, nouvelle collision entre un TER reliant Sainte à Royan (Charente Maritime) avec un camion au passage à niveau sur la commune de Varzay. Malgré la violence de la collision, seul le conducteur du camion est légèrement blessé.

●●● conduite des trains en présence d'un seul agent et ce « dans l'attente d'une évaluation complète des risques ». L'inspecteur du travail de Champagne-Ardenne, écrit notamment : « *Il vous appartient de procéder à une sérieuse actualisation de votre évaluation des risques à la suite de cet accident concernant le poste de travail isolé de conducteur dans le cadre du dispositif EAS* ». Et il poursuit : « *A ce jour, vous exposez donc les agent·e·s de la SNCF à des risques manifestement non maîtrisés ou partiellement maîtrisés dans le cadre de votre évaluation des risques. […] Il conviendrait notamment, et dans l'attente d'une évaluation complète des risques et de la mise en œuvre des mesures correctives en découlant, de suspendre notamment le dispositif EAS en organisant la présence d'un ASCT [agent du service commercial train] dans chaque train* ».

Brigitte Penicaud, la Ministre du travail, n'hésitera pas, sur les ondes de France Inter, à monter contre ces inspecteurs du travail et à balayer leurs recommandations au motif que ce n'était pas « l'inspection (qui les avait faites), mais une inspectrice » ! Et, pour justifier son interprétation du droit de retrait, elle omettra purement et simplement de citer la partie de l'article du code du travail invoquée à juste titre par les cheminots : « le travailleur alerte immédiatement l'*employeur de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé… et peut se retirer d'une telle situation* ».

Un Premier ministre qui qualifie un droit de retrait on ne peut plus légitime de « grève sauvage », une Ministre du travail qui bafoue publiquement deux inspecteurs du travail et qui interprète à sa convenance le code du travail, un Secrétaire d'Etat aux transports qui déclare qu'il envisage de traîner les cheminots qui ont fait usage de leur droit de retrait en justice… Tout ce bruit médiatique pour, en fin de compte, annoncer que la SNCF « renonce à saisir les tribunaux ».

Entre-temps, ce sont les ouvriers de la maintenance des TGV de la façade atlantique qui venaient de se mettre en grève sans préavis au Technicentre de Châtillon (92) pour la préservation et l'amélioration de leurs conditions de travail et l'augmentation de leur rémunération. La direction locale voulait supprimer d'autorité les jours de congés liés au travail décalé et aux horaires atypiques.

Les digues du dialogue social « institutionnel » à la SNCF sont en train de craquer ! ★

General Electric Power Belfort

Solidarité avec les ouvriers en lutte

La lutte des ouvriers de GE Power Belfort face à un plan de 792 suppressions d'emplois sur 1860 postes, rentre dans une nouvelle phase. Marquée par une « action radicale de blocage des réunions de CSE » (voir l'article de La Forge de juillet-août 2019) et de blocage de la production depuis 10 jours, la lutte menée dans l'unité par les travailleurs avec l'intersyndicale (CGE-CGC/CGT/SUD) et l'organisation de la manifestation de solidarité des populations et des élus vont imposer au PDG du groupe plusieurs reculs, notamment sur le nombre de suppressions d'emplois. L'intersyndicale, dans le même temps, envisageait de saisir le Tribunal administratif pour non-respect de l'accord de 2014 signé par l'Etat sur les engagements du groupe américain de créer 1000 emplois d'ici 2018, engagements jamais tenus.

Sous pression, le PDG exerce un chantage en proposant de ramener le nombre de suppressions d'emplois à 681 (sur les 792 prévues), proposition assortie d'une menace de simple homologation par l'inspection du travail du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Soit, deuxième option, la suppression de « seulement » 307 postes de travail contre un PSE prévoyant pour les 1275 emplois restant, la perte de l'abondement de l'entreprise au plan épargne pendant 3 ans, le sacrifice d'acquis sociaux en matière de RTT, de primes, de paiement d'heures supplémentaires, jusqu'à la modification du trajet de la navette pour se rendre à l'usine… le tout estimé à hauteur d'une douzaine de millions d'euros et… une hausse de 5 % de la productivité, sans aucune garantie, à moyen terme, contre une éventuelle délocalisation. Comme dans tous les autres dossiers récents de licenciements dans les groupes industriels, tel Ford à Blanquefort, Bruno Lemaire, ministre de l'économie, va relayer et appuyer les exigences du monopole. Au micro d'Europe 1, il déclare : « en échange d'une moindre réduction des emplois, General Electric demande une réduction des coûts et une nouvelle organisation du travail. Ça, c'est le point dur pour les organisations syndicales ».

Ce « point dur » va faire effectivement voler en éclat l'intersyndicale. La CGE-CGC et SUD se rallient aux exigences du Pdg de General Electric et de Bruno Lemaire. Mais afin de neutraliser la CGT, qui avait déclaré ne pas vouloir céder au chantage cynique de cette deuxième option, General Electric exige aussi la signature de toutes les organisations syndicales pour valider cet accord.

La manifestation du 19 octobre à Belfort à l'appel de la CGE-CGC et SUD, d'une part, et de la CGT, d'autre part, a réuni 3000 personnes devant la Maison du Peuple. Devant le choix de la CFE-CGC et de SUD dont les interventions à la tribune ont été copieusement émaillées de cris de « traites », « vendus »… la CGT a planté là le rassemblement pour former un cortège fourni et combatif et rejoindre le piquet de grève avec nombre de militants CGT de Peugeot-Sochaux, des Mines et Energie, de l'UD du Territoire de Belfort et des unions locales, au coude à coude avec 250 gilets jaunes et les partis politiques, PCF, PCOF, NPA, LO, FI (1).

Le vote en Assemblée générale sur les deux options de General Electric organisé à l'initiative de la CFE-CGC et de SUD a eu lieu en l'absence de la CGT et des travailleurs ; la deuxième option a été adoptée avec près de mille voix dont nombre de cadres.

La CGT de General Electric, avec le soutien de la Fédération de la Métallurgie, se refusant de « signer un chèque en blanc », entend poursuivre la lutte en dénonçant la complicité et la duplicité du ministre Bruno Lemaire.

Face au plan drastique de réduction des effectifs, l'action dans l'unité pour bloquer des réunions du CSE a été malgré tout payante comme les actions pour bloquer la production. Le combat continue ! ★

(1) Voir photos et compte rendu de cette manifestation sur notre site : www.pcof.net

La Roche-sur-Yon

Fermeture de l'usine Michelin

En septembre, le groupe Michelin, géant mondial du pneu, démentait une rumeur de fermeture du site de La Roche-sur-Yon (Vendée) et de menaces sur les sites du secteur poids lourds, Cholet (49), Avallon (89) ou Cataroux à Clermont-Ferrand (63). Même si le culte des Bibendum s'est dégonflé avec les 4600 emplois et 8 sites supprimés en Europe en 3 ans, la nouvelle gouvernance, qui cultive un paternalisme historique, avait réussi en juillet à intégrer les syndicats majoritaires, SUD, CFE-CGC, CFDT dans un « groupe de travail » mis au secret pour faire le « diagnostic de compétitivité des sites ».

Ainsi, le 10 octobre, l'annonce de la fermeture des sites de La Roche-sur-Yon (619 emplois) et Cholet (74 emplois) d'ici fin 2020 fait l'effet d'une bombe. Les membres de la direction venus sur le site pour parler aux ouvriers « difficultés du marché », « concurrence de la Chine » ou « protectionnisme américain »… sont accueillis, selon l'AFP, devant des pneus enflammés, aux cris d'« assassins », « escrocs », « menteurs », qui marquent l'écœurement et la colère des ouvriers.

SUD crie « à la trahison », alors que l'organisation syndicale a participé au groupe de travail et signé avec la CGC-CFE « le pacte d'avenir » de 2016 avec nombre de sacrifices imposés en échange d'un investissement de 4,3 millions. En réalité, cet investissement, tiré des 65 millions du CICE récupérés par le groupe, a financé les délocalisations (6 machines sur 8) en Espagne, Roumanie et Pologne pour anticiper la fermeture du site. La CGT demande le remboursement du CICE et des aides régionales consenties à Michelin.

Après l'appel de SUD à la grève illimitée, la lutte a du mal à s'organiser et à s'engager du fait de la division syndicale. Le 17 octobre, l'intersyndicale SUD, CGC-CFE, FO et CFDT appelle à la grève et à un rassemblement rejoint par la CGT. 300 ouvriers bloquent les camions sur le site de Cholet. Le 21 octobre, c'est la CGT du groupe Michelin qui appelle à la grève pour une manifestation de solidarité à La Roche-sur-Yon où des délégations de Clermont, Roanne, Le Puy, Cholet, Bourges… rejoignent les 400 travailleurs mobilisés. Seulement 3,1 % de grévistes selon la direction.

La division se creuse entre l'intersyndicale et la CGT, venue avec son avocat, Fiodor Rilov, connu notamment pour la défense des licenciés de Goodyear. La situation prend une tournure inédite, l'avocat proposant à la centaine d'ouvriers qui sont venus l'écouter, une action juridique pour obtenir de Michelin la publication des bases de données économiques justifiant les licenciements annoncés ainsi que, par la suite, une action individuelle aux prud'hommes à la fermeture du site. ●●●

●●● Les ouvriers se sont prononcés à bulletin secret sur cette proposition de l'avocat de la CGT et sur celle de l'intersyndicale qui veut négocier les licenciements. 96,1 % des travailleurs se sont prononcés pour la négociation. Mais ils ont aussi exprimé leur exigence d'unité intersyndicale disant que la négociation avec la direction de Michelin n'était pas incompatible avec la lutte juridique, mais que celle-ci était prématurée. Cette exigence d'unité a donné naissance à un collectif d'ouvriers pour l'unité syndicale.

Il faut rappeler que les gains suite à la bataille juridique des ouvriers licenciés de Goodyear ou de Continental ont été le fruit de longues années de lutte, ponctuées par des mobilisations et actions des salariés emmenés par leur syndicat CGT, avec des points forts en assemblées générales où les décisions se prenaient à main levée.
Cette unité dans la lutte est la condition a minima pour la construction d'un rapport de force qui permet de faire payer au capital, autant que faire se peut, au prix fort ses exigences en matière de course au profit maximum. Dans la période récente, les exemples ne manquent pas, où pour arriver à sauver au moins un certain nombre d'emplois cette unité est nécessaire, mais aussi qu'elle est un combat. Un combat qui doit pouvoir dépasser l'approche purement économique présentée avec force chiffres et PowerPoint par les directions d'entreprises, les préfectures et les représentants du ministère de l'économie afin de justifier les restructurations, les fusions ou les délocalisations… et le lot de licenciements qui vont avec.
Un combat qui doit pouvoir se mener en termes de classe. Dans la perspective d'un rapport de force qui oblige les patrons et l'Etat au service des monopoles à garantir le plus grand nombre possible de postes de travail existants et l'intégralité des contrats de travail.
La voie n'est pas facile comme le montre les batailles des ouvriers de GMS, de Ford, d'Ascoval… et celles en cours. Mais il faut aussi compter avec la solidarité de l'ensemble des travailleurs et des populations impactés par ces plans de licenciement et plus largement pour, ensemble, faire grandir la nécessité de la rupture révolutionnaire avec ce système capitaliste ! ★

Non à la généralisation du travail de nuit !

Après l'offensive de la grande distribution pour contourner l'interdiction du travail du dimanche après-midi en instaurant des caisses automatiques dans le magasin Casino de la Roseraie près d'Angers (voir notre article dans La Forge de septembre), c'est maintenant au gouvernement d'en rajouter une couche en préparant en catimini un texte de loi autorisant le travail des salariés du commerce alimentaire jusqu'à minuit.
Un premier texte avait été voté dans le cadre de la loi Pacte en avril 2018, mais avait été retoqué par le Conseil constitutionnel pour des raisons de forme. La fédération patronale du commerce et de la distribution avait tout de suite repris contact avec Bruno Lemaire, le ministre de l'économie « afin que cette disposition puisse être à nouveau votée très rapidement ».
Murielle Pénicaud, la ministre du travail vient de confirmer à Médiapart qu'un nouveau texte, qui reprend les dispositions de l'ancien, serait bien présenté le 15 novembre au Conseil des ministres.
Le code du travail est pourtant clair. Le travail de nuit doit avoir un motif exceptionnel et se fonder sur des impératifs économiques pour pouvoir être imposé aux salariés.
En même temps, on a vu qu'au nom de l'égalité, bien qu'interdit il n'y a pas encore si longtemps dans l'industrie pour les femmes, il avait été finalement autorisé malgré une campagne menée en son temps par l'organisation Femmes Egalité, des organisations syndicales de la CGT, Solidaires, notre parti… De même, avec l'instauration des zones touristiques internationales permises par la loi Macron sous la présidence de F. Hollande, il avait été autorisé y compris pour les salariés des magasins de commerce alimentaire. Là aussi en dépit d'une campagne menée de concert avec les syndicats du commerce, notamment parisien, pour s'y opposer ainsi qu'au travail du dimanche.
Dans ces différentes campagnes, un des axes de mobilisation a toujours été de s'élever contre cette « banalisation » du travail de nuit qui, d'exception en exception, allait finir par s'imposer à tout salarié. Encore quelques exceptions et, malheureusement, on risque bien d'y arriver ! ★

« SORRY WE MISSED YOU »

Un film de Ken Loach qui dénonce les dégâts de l'ubérisation

Après « Moi, Daniel Blake », qui dénonçait la situation des chômeurs en Angleterre, Ken Loach s'en prend cette fois aux conséquences désastreuses liées à l'ubérisation du travail (1).
Dans une banlieue ouvrière de Newcastle, vivent Ricky, Abby et leurs deux enfants. Le père enchaîne les jobs mal payés. La mère visite les personnes âgées à domicile. Et puis, un jour, dans l'espoir d'acheter un pavillon, Ricky décide de devenir chauffeur-livreur pour une plate-forme de vente en ligne et se reconvertit dans la livraison de colis à domicile.
Et c'est la chaîne des imprévus : obligation d'acheter un véhicule, donc vente de celui de sa femme, qui doit faire tous ses trajets en bus, journées de boulot de plus de 12h ; leurs enfants souffrent de la course de vitesse de parents qu'ils voient de moins en moins ; les dettes s'accumulent… « Sorry we missed you » fait référence au texte écrit sur les avis de passage déposés dans les boîtes aux lettres des clients absents. Il évoque aussi les parents qui « manquent » à leurs enfants. A travers les dégâts que le travail ubérisé cause à cette famille dont il fait un portait poignant, le cinéaste montre l'écrasement social causé par cet environnement économique. Les personnages sont incarnés par des comédiens vrais et époustouflants.

Dans ce monde de l'ubérisation qui invoque la liberté d'entreprendre et promeut « l'auto-entreprenariat », on ne dit plus « travail » mais « mission ». On y est connecté et contrôlé en permanence, mais malgré une totale dépendance économique et un lien de subordination très fort, on n'y est pas salarié, mais « partenaire ». Sans contrat de travail, sans salaire minimum, sans avantages sociaux ni protection. Pas de congés payés, pas de congés maladie et la plupart du temps pas de syndicat. Personne n'est jamais licencié, on est juste « désactivé », sans assurance chômage, sans sécurité de l'emploi et avec l'assurance d'une retraite au rabais… Le film, salué par la critique et le public, montre les réalités sociales qu'il y a derrière les marchandises commandées à prix cassé sur Internet, livrées en temps records par des travailleurs surexploités qui nourrissent ces plates-formes de leur force de travail. « *Sorry we missed you* » est une dénonciation de ce néolibéralisme poussé à l'extrême dans un secteur économique en pleine expansion. En France, il emploie 200 000 « indépendants ». C'est aussi un secteur où la contestation se développe (2). Le film ne montre pas ces résistances collectives qui finissent par s'imposer malgré les difficultés qu'il y a à s'organiser, mais il ne peut que les encourager !

Envahissement De Deliveroo à Lyon le 25 septembre : « Pour nos rémunérations et la réintégration de Nassim »

(1) Ubérisation, du nom de l'entreprise Uber, est un phénomène récent dans le domaine de l'économie consistant en l'utilisation de services permettant aux professionnels et aux clients de se mettre en contact direct, de manière quasi instantanée, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies.

(2) En France, nous pourrions citer les mobilisations des conducteurs de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) en conflit avec la plate-forme numérique Uber, celles des coursiers de Deliveroo qui se sont mobilisés à Paris, Bordeaux, Lyon,…, en avril dernier et encore en septembre ; à Lyon, où ils ont occupé les bureaux de Deliveroo. Dans différentes villes, ils commencent à s'organiser : avec le Collectif des livreurs autonomes parisiens, le Syndicat CGT des coursiers unis dijonnais, Syndicat CGT des coursiers à vélo de la Gironde, les « coursiers en lutte » avec la CGT à Lyon… En Californie, sous la pression des luttes et des mobilisations, une loi vient d'être ratifiée qui pourrait obliger Uber et Lyft, autre géant de la réservation en ligne de voitures avec chauffeur, à requalifier certains contrats en salariés et à payer des cotisations sociales.

Éducation

L'université sous pression

La triste réalité de Parcoursup : les sans fac !

Conséquence directe du système Parcoursup et du principe de sélection désormais appliqué à l'entrée de l'université, un nombre grandissant de bacheliers et d'étudiants se retrouvent sans affectation et privés de fait d'un accès à l'enseignement supérieur.

Selon les chiffres officiels présentés par la ministre de l'enseignement supérieur Frédérique Vidal « seulement » 1 175 bacheliers (0,18 % du total) étaient sans affectation à l'issue de la procédure complémentaire d'admission, le 20 septembre 2019. Cependant, ces chiffres sont largement minorés et ne représentent que le sommet de l'iceberg. Deux exemples concrets en région parisienne démontrent l'ampleur du phénomène :

- Dans le seul département du Val-de-Marne ce ne sont pas moins de 280 jeunes qui sont sans solution au mois d'octobre et laissés à l'abandon par les services académiques[1].

- A l'université de Nanterre, d'après les syndicats, il y aurait 300 étudiants (des bacheliers ou des étudiants étrangers qui visent un master 1) non inscrits faute de places.

A Nanterre, cette problématique a suscité un fort mouvement d'indignation et de nombreuses actions ont été organisées par les différentes organisations syndicales (UNEF, FSE[2], Solidaires) pour obtenir l'inscription à l'université des « sans fac ». Ainsi, le 2 octobre, des étudiants ont bloqué et occupé pendant 55h la présidence de l'université pour mettre la pression sur la direction.

Nanterre, jeudi. Environ trente étudiants ont investi la tour B occupée mercredi soir pour soutenir la cause des « sans fac ». LP/D.L.[3]

Face à une telle mobilisation, la répression s'est abattue sur les étudiants et syndicalistes en lutte. Le 7 octobre, lors de la tenue du CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) des étudiants ont tenté de bloquer la réunion et ont été molestés par les vigiles de l'université. Plusieurs d'entre eux ont été frappés, jetés au sol et étranglés. Le Président de l'université a clairement annoncé la couleur : face à la contestation il a répondu par la force brutale et a refusé toute discussion avec les « sans fac ». Le Président Baladué est allé encore plus loin puisqu'il a interdit l'accès à l'université à quatre militants de l'UNEF pendant près de 30 jours !

Cette attitude est à mettre en balance avec l'intervention des forces de l'ordre et des vigiles de l'université pour aller au secours de la Cocarde étudiante (organisation d'extrême droite), prise à partie par des dizaines d'étudiants protestant contre sa venue sur le campus le 17 octobre, lors d'élections universitaires. Entre la réaction et les forces progressistes, les forces de police et la présidence de l'université ont choisi leur camp ! Cette répression n'a en rien refroidi les ardeurs des étudiants mobilisés. Déjà plusieurs dizaines de dossiers ont été régularisés et la mobilisation se poursuit pour exiger l'inscription de tous les étudiants sans affectation.

Le scandale de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers

Le 18 novembre 2018, le premier ministre Édouard Philippe avait annoncé une forte augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers extra-européens. À la rentrée universitaire 2019, les droits d'inscription s'élevaient à 3 770 euros pour le master et 2 770 euros pour la licence, soit 15 fois plus que pour les étudiants français et européens ! Une telle inégalité et pratique discriminatoire avait suscité une forte indignation dans une partie de la communauté universitaire et nombre d'universités avaient pris la décision d'exonérer les étudiants étrangers de ces frais d'inscription exorbitants.

Les associations étudiantes avaient attaqué cette mesure inique devant le Conseil d'Etat mais ce dernier avait préféré attendre que le Conseil Constitutionnel tranche la question. Les « Sages » ont rendu leur verdict vendredi 11 octobre 2019 et c'est un véritable camouflet pour le gouvernement néolibéral. S'appuyant sur la constitution de 1946, le Conseil a étendu le principe de gratuité à l'enseignement supérieur. Seuls des frais d'inscription « modiques » peuvent être demandés : « cette exigence ne fait pas obstacle, pour ce degré d'enseignement, à ce que des droits d'inscription modiques soient perçus en tenant compte, le cas échéant, des capacités financières des étudiants ». Cependant le combat ne s'arrête pas là et il faudra bien des mobilisations pour contraindre ce gouvernement antipopulaire à reculer. Néanmoins c'est la preuve que dans le domaine universitaire la résistance existe contre les politiques néolibérales qui cherchent à privatiser l'enseignement supérieur, à détruire le service public et à faire payer plus cher aux étudiants leurs études, excluant de fait les étudiants issus des milieux populaires. ★

1- http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/val-de-marne-encore-278-jeunes-sans-bahut-depuis-la-rentree-03-10-2019

2- Fédération syndicales étudiante, syndicat née en 2019 d'une scission de l'UNEF.

3- http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/nanterre-les-soutiens-aux-sans-fac-quittent-le-batiment-de-la-presidence-05-10-2019

Alors que le Sénat vient à nouveau de voter un projet de loi visant à interdire aux femmes de religion musulmane portant le foulard d'accompagner les sorties scolaires, les surenchères les plus nauséabondes continuent de saturer l'espace médiatique. La responsabilité en revient au gouvernement et à Macron lui-même qui, avec son discours suite à l'attaque de la préfecture de Paris, a lancé la « chasse aux sorcières ». Alors que les questions sociales sont au premier plan des préoccupations des travailleurs et des masses populaires, que des mouvements sociaux d'ampleur s'annoncent et que déjà des grèves sectorielles éclatent, les dirigeants de ce pays cherchent à polariser l'attention sur des débats piégés et à semer la division au sein du peuple. Ne tombons pas dans ce piège grossier !

Nous publions ci joint le communiqué qu'a diffusé l'organisation Femmes Egalité suite à l'agression dont a été victime une maman accompagnatrice de sortie scolaire.

Ne tombons pas dans le piège de la division, renforçons les solidarités !

Vendredi 11 octobre, alors qu'elle accompagnait une sortie scolaire à l'Assemblée régionale de Bourgogne-Franche-Comté, une maman d'élève a été violemment agressée par un élu RN qui l'a sommée de retirer son foulard. Fort heureusement, la Présidente de l'Assemblée s'est fermement positionnée contre cette agression. Les élus RN ont quitté l'assemblée. La maman et toute la classe avec elle ont fait de même. Elle sera ensuite gravement insultée dans les couloirs par une autre élue RN.

Nous dénonçons fermement cette agression raciste et islamophobe, qui prend pour prétexte la défense « de la laïcité et des valeurs de la République » pour semer la haine, la division et stigmatiser toute une partie de notre peuple.

Nous soutenons cette maman qui s'implique dans la scolarité de son enfant et collabore activement, avec beaucoup d'autres, portant foulard ou n'en portant pas, dans l'organisation et l'encadrement de sorties pédagogiques qui, de l'avis même des enseignants, ne seraient pas possibles sans elles.

Nous dénonçons tous les « bien-pensants » qui hurlent avec les loups, à commencer par C. Jacob, le nouveau patron des LR, qui demande l'interdiction du port du foulard pour les accompagnatrices des sorties scolaires.

Nous dénonçons fermement le positionnement hypocrite de Blanquer qui, tout en disant que le foulard n'est pas interdit, convient qu'il n'est pourtant pas « souhaitable », encourageant ainsi l'exclusion des mères de famille accompagnatrices qui le portent.

Le débat sur la laïcité revient sur le devant de la scène de façon récurrente pour diaboliser les musulmans. La laïcité est en fait instrumentalisée pour stigmatiser plus de 5 millions de personnes de religion et de culture musulmanes, à commencer par les femmes musulmanes. Car loin de défendre la cause des femmes, ce débat la manipule pour contribuer à alimenter la haine.

L'agression de cette mère de famille s'est produite dans un contexte dangereux, alors qu'un débat nauséabond sur l'immigration à l'Assemblée nationale a été initié par le gouvernement et que le discours de Macron, après l'attentat contre la préfecture de police de Paris, généralise la suspicion à l'encontre des musulmans.

Alors que les solidarités entre les personnels de l'enseignement, les parents d'élèves et la population se construisent, notamment dans les quartiers populaires, pour avoir plus de moyens pour l'éducation nationale, ces entreprises de division et de manipulation sont de plus en plus détestables.

Ne tombons pas dans le piège de la division, renforçons les solidarités dans les écoles, dans nos quartiers et nos cités ! ★

Comité National, Le 14 octobre 2019

Troisième guerre turque en Syrie

Les Kurdes font les frais du repartage impérialiste

La troisième guerre menée en Syrie par Erdogan et ses alliés, les mercenaires de la pseudo « armée syrienne libre », contre les Kurdes de Syrie et leurs organisations politico-militaires, les YPG (Unités de protection du peuple) et les FDS (Forces démocratiques syriennes), a infligé une lourde défaite à ces forces lâchées par pratiquement toutes les puissances impérialistes présentes en Syrie et leurs alliés.

Trump a donné le feu vert de l'impérialisme US à cette guerre et a salué la victoire d'Erdogan ; Poutine l'a laissé faire pour prendre la place des troupes US sur le terrain et s'imposer en tant que puissance dominante incontournable ; Bachar Al-Assad y a gagné le contrôle d'une partie importante du pays, en récupérant le Nord et en marginalisant les forces kurdes ; l'Otan, certes fragilisée et divisée, a néanmoins affiché son soutien à la Turquie, en tant que membre très important de cette alliance militaire.

Au moins 300 000 personnes, dont un très grand nombre de Kurdes, ont fui le Nord de la Syrie, en direction pour certains du Kurdistan irakien. Une catastrophe humanitaire est annoncée, d'autant que les ONG internationales opérant dans le Nord de la Syrie ont plié bagage en quelques jours, en disant qu'elles ne pouvaient accepter de travailler sous le contrôle du régime syrien. Et alors que Trump proclame sans cesse qu'il avait « détruit totalement » l'EI et qu'il en veut pour preuve la liquidation d'un de ses dirigeants, Al-Baghdadi, des groupes se réactivent.

Cette guerre « éclair » avait été annoncée à plusieurs reprises et Erdogan en avait même tracé les grandes lignes en septembre dernier, lors de l'assemblée générale de l'ONU. Elle jette une lumière crue sur les mensonges, l'hypocrisie, les manipulations et les instrumentalisations des dirigeants des puissances impérialistes. La chronologie sommaire qui suit l'illustre.

Chronologie d'une guerre « éclair »

Le 6 octobre, Trump a une conversation téléphonique avec Erdogan, au cours de laquelle il annonce le retrait des troupes US stationnées dans le nord de la Syrie. Rendue publique par la Maison Blanche, elle est immédiatement comprise comme le feu vert donné au dirigeant turc pour lancer les troupes amassées depuis de semaines à la frontière avec la Syrie, à l'assaut de la vaste zone contrôlée par les FDS. Cette annonce va déclencher un grand nombre de critiques, y compris de la part de responsables militaires, d'élus du parti républicain, de dirigeants d'Etats membres de la coalition… qui dénoncent le « lâchage » américain des forces kurdes qui avaient combattu sur le terrain contre les forces de l'EI et qui avaient été les alliées de la coalition internationale.

Le 9, 80 000 soldats turcs, appuyés par 14 000 « supplétifs » des milices djihadistes « modérées » pénètrent en Syrie. La Russie laisse faire.

Le 10, le conseil de sécurité de l'ONU appelle la Turquie « à la retenue », sans condamner l'offensive et sans demander un cessez-le-feu. 70 000 personnes fuient les zones de combat.

Le 13, les FDS signent un accord avec le régime syrien, pour le déploiement de l'armée dans le Nord. L'objectif est de stopper l'offensive turque. Les diplomates et les hauts gradés russes ont poussé les Kurdes à accepter cet accord. Les réfugiés se montent à 130 000. Les « supplétifs » commettent des massacres, dont les images circulent sur internet, dans le but de terroriser les populations.

Le 15. Quand Erdogan annonce que ses troupes allaient conquérir Manjib, tenue par les FDS et où l'armée syrienne doit se déployer, Poutine intervient pour dire que c'est « inacceptable ». Il fait pression sur Erdogan pour qu'il négocie directement avec Bachar al Assad.

Le 16, les troupes syriennes entrent dans Kobané, ville symbole de la résistance kurde.

Le 17, les émissaires étasuniens se rendent à Ankara : un accord est annoncé, qui satisfait l'essentiel des exigences d'Erdogan, notamment la zone de « sécurité » de 400 km de long et de 30 km de large en territoire syrien, qui devrait accueillir les trois millions de réfugiés syriens qui vivent en Turquie. Une suspension des combats de 5 jours doit permettre aux FDS de quitter la zone.

Les dirigeants des FDS acceptent.

Le 22, Poutine reçoit Erdogan à Sotchi. Il reconnaît le bien-fondé des exigences turques « en matière de sécurité » et exigent en retour qu'Erdogan reconnaisse l'intégrité territoriale de la Syrie et le régime de Bachar Al-Assad. L'offensive est officiellement arrêtée.

Le 23, des patrouilles mixtes, russo-turques vérifient sur le terrain le départ des FDS.

Le 24, les ministres de la défense de l'Otan se réunissent à Bruxelles. Le secrétaire général, Stoltenberg, réaffirme le soutien de l'Alliance à la Turquie, mais les divergences s'expriment, quant à sa « fidélité » : son intention d'acquérir le système anti-missile russe, ses décisions unilatérales, sont dénoncées par plusieurs membres. Mais le représentant US rappelle qu'il ne faut pas que les alliés *« se détournent des vraies priorités des USA, à savoir la Chine, la Russie et surtout l'Iran »*. La conclusion, c'est que l'Alliance a besoin de la Turquie et que cette dernière n'a aucune intention de la quitter.

Le 26, Trump annonce la liquidation du dirigeant de l'EI, Al-Baghdadi, dans une zone près d'Idleb, une zone de « désescalade » contrôlée par la Turquie. ★

La situation après cette guerre

Erdogan sort politiquement renforcé de cette guerre du fait notamment du soutien apporté par pratiquement toutes les forces politiques turques, à l'exception du HDP, de notre parti frère Emep et quelques autres partis. Il faut saluer le courage de ces forces qui ont dit « non » à cette guerre réactionnaire.

Le régime a cherché, à travers cette guerre, à faire oublier l'opposition qui s'est développée, malgré la répression, contre sa politique qui plonge la population dans le chômage et la misère. Le « coût » de cette guerre va venir aggraver la situation de larges secteurs de la population. Cette réalité va s'imposer très rapidement.

Erdogan a poussé très loin les attaques et la propagande contre les Kurdes en général, les traitant systématiquement de « terroristes ». Cette fuite en avant ferme la porte à toute solution politique et creuse les divisions et les tensions entre les communautés.

Il a joué à fond sur la fibre du nationalisme qui, comme le disent ses partisans les plus exaltés, a « tenu tête au monde entier ». Il se vante d'avoir « forcé la main aux USA » et se réjouit de « tenir les Européens » à travers le chantage aux trois millions de réfugiés, qu'il menace de « laisser partir ». C'est d'ailleurs dans la « zone de sécurité » prises sur le territoire syrien, qu'il prétend en envoyer deux millions, d'y faire construire par des groupes de construction turcs, des villes et des infrastructures pour les accueillir, « financées par les Européens ». Ce vaste plan, qui prétend résoudre à la fois la question des réfugiés syriens vivant en Turquie, garantir « la paix » et donner du travail aux chômeurs turcs, dépend en grande partie des financements extérieurs, de l'accord des autorités syriennes et de leur principal soutien, la Russie. Il présuppose aussi la déportation en masse des populations, kurdes et autres, qui vivent dans cette « zone de sécurité ». Autrement dit, celui qui se vante d'avoir « forcé la main à tout le monde », se retrouve encore plus dépendant des grandes puissances, notamment de la Russie qui occupe sur le terrain le « vide » laissé par les troupes US.

Les positions de Trump, les critiques qu'elles ont suscitées de la part des alliés de l'impérialisme US et y compris dans son propre parti, au sein de l'armée… vont laisser des traces. Le « lâchage » des Kurdes renforce l'idée que l'impérialisme US n'est pas « fiable ». Le fait que Poutine ait su rapidement et efficacement tirer parti de la situation alimente les critiques faites à Trump au sein de son camp. De plus, en soutenant Erdogan dans sa guerre, Trump a aussi ouvert la porte à la Chine, qui s'est bien gardé de critiquer Erdogan et qui a des grandes ambitions de coopération économique avec la Turquie.

Celui qui fait du « retour des boys à la maison » un de ses principaux arguments de campagne pour sa réélection, vient d'envoyer 3 000 hommes en Arabie saoudite, portant le nombre de soldats présents dans la région à 14 000. Et on a appris que quelques centaines de soldats US allaient être déployés autour des puits de pétrole dans l'est de la Syrie, autour de Der-ez-Zor.

Plusieurs dirigeants qui font partie de la « coalition anti EI », ont très vivement critiqué le « lâchage » des FDS, parce qu'ils gardaient prisonniers des milliers de combattants étrangers de l'EI, avec leurs familles. Macron veut absolument éviter de prendre en charge les djihadistes français détenus en Syrie. Le projet de leur transfert et leur jugement en Irak est compromis par la situation d'instabilité qui y règne et fait certainement monter les prix. Comme l'a dit l'ancien responsable français de la sécurité extérieure, *« l'alliance avec les Kurdes était notre seul atout (!) dans les négociations sur l'avenir de la Syrie »* et de regretter le trop grand alignement sur les USA. Bref, les dirigeants français sont « perdants » dans cette guerre. Nous n'allons pas nous en plaindre, mais pour nous, ce sont les peuples qui en sont les principales victimes. ★

Sur les puissants mouvements de contestation en Irak et au Liban

Il est trop tôt de dire qu'il y a un « automne arabe » comme il y a eu un « printemps arabe », tiré en quelque sorte par le mouvement révolutionnaire de Tunisie en 2010, mais il y a indéniablement de profonds mouvements qui vont du Moyen Orient au Maghreb ; du Soudan, à l'Egypte, de l'Irak au Liban, sans oublier l'Algérie où le mouvement est certainement le plus avancé, politiquement. Si des exigences sociales en sont généralement le moteur, si ces mouvements entraînent de larges secteurs des couches populaires, si la dénonciation de la corruption de « ceux qui gouvernent » se retrouve partout, les intérêts et les objectifs ne sont pas les mêmes entre les couches pauvres, qui vivent dans la misère et les couches « moyennes » touchées elles aussi par la crise économique, mais qui aspirent à revenir à une situation antérieure, où elles « vivaient bien ».

Il ne faut surtout pas oublier que les puissances impérialistes, leurs alliés l'Arabie saoudite, Israël ciblent leurs attaques depuis des années contre l'Iran et les organisations comme le Hezbollah libanais. Qu'elles sont les principaux responsables de l'instabilité généralisée de cette région, ravagée par les guerres qu'elles y mènent. Autrement dit, s'il est important d'essayer de dégager les grandes tendances qui se dessinent, il est tout aussi important de prendre en compte les aspects spécifiques de chaque pays.

Ces mouvements ont surgi dans des Etats où des régimes autoritaires sont souvent en place depuis des années. La volonté de « dégager » les régimes, leurs figures de proue et la cohorte de « voleurs » et de profiteurs qui les accompagnent, est plus forte que les balles, les nuages de gaz lacrymogènes qui tuent et mutilent, et les menaces de faire appel à l'armée. Dans bien des cas, celle-ci, du moins dans les rangs des exécutants, est traversée par les mêmes aspirations, ce qui a souvent incité les hauts gradés à ne pas leur ordonner de réprimer, par peur d'une « fraternisation » aux conséquences ingérables pour eux-mêmes.

Chacun de ces mouvements a ses caractéristiques, liées à l'histoire, au développement économique, social et politique, au contexte régional, à l'existence ou non de forces sociales et politiques progressistes, organisées, mais ils ont en commun de mobiliser des foules immenses, qui manifestent, occupent des places, des semaines durant, et d'avoir cherché à entraîner toujours plus de couches de la population, y compris celles des campagnes, réputées plus « conservatrices » que celle des villes. Ce sont la plupart du temps des jeunes, hommes et femmes, qui sont les forces motrices de ces mouvements.

Un autre point à prendre en compte, c'est que ces mouvements populaires interviennent dans le contexte de guerres qui touchent de vastes régions, jamais loin des canons et des avions des coalitions impérialistes ; des guerres qui ont ruiné des pays, provoqué des divisions qui semblaient insurmontables, déstabilisé des sociétés et qui ont toujours été menées au nom de la « guerre contre le terrorisme islamiste ». Des guerres présentées comme des « victoires » qui n'en sont jamais, de sorte qu'elles servent de justification à la présence permanente de forces militaires étrangères. Mais si hier, elles pouvaient, dans certains cas et dans certaines couches des populations, passer pour un « mal nécessaire » pour combattre, qui, un tyran, qui l'Etat islamique aujourd'hui, elles sont synonymes d'occupation, de spoliation, de division et d'obstacles à tout changement dans l'intérêt des peuples. L'Irak a été spoliée du pétrole de son sous-sol, la Syrie l'est aussi, tout comme la Libye et ce sont les monopoles pétroliers US et leurs partenaires (français, britanniques), ou leurs rivaux (russes) protégés par les armées d'occupation ou leurs alliés locaux qui en tirent les bénéfices.

La majorité des populations de ces pays sont de confession musulmane, toutes tendances confondues. Les mouvements qui s'y développent essaient de surmonter les différences religieuses et de sortir des carcans politico religieux dans lesquels les forces au pouvoir essaient de les maintenir, pour mettre en avant une identité commune, celle de la nation à laquelle ils appartiennent ; « nous sommes tous et toutes, avant tout, des Irakiens, des Libanais, des Soudanais, des Algériens », unis dans le combat contre la pauvreté, la misère, la corruption, l'absence de libertés et d'avenir, confisqué par les clans, les partis, laïcs et religieux, au pouvoir.

« Débarrassons nous déjà de ces voleurs qui nous divisent et nous maintiennent dans le chaos, la misère, la spoliation par les grandes compagnies étrangères et on verra après » ; c'est le sentiment largement partagé par ces dizaines, voire des centaines de milliers de manifestants, hommes et femmes qui se sont dressés et qui ne veulent plus vivre ou survivre comme avant.

Mais cela ne peut se faire qu'en combattant non seulement les régimes autocratiques et corrompus qui sont en place mais aussi les ingérences de l'impérialisme US, de ses alliés impérialistes, dont la France, de ses alliés régionaux, comme les monarchies réactionnaires et Israël. ★

Irak

Depuis le début d'octobre, d'importantes manifestations se sont développées à Bagdad et dans le sud du pays, pour dénoncer la corruption, le chômage, le délabrement des services publics. Le premier ministre, Mahdi, qui gouverne depuis un an, a, dans un premier temps, reconnu le bien-fondé d'une partie de ces exigences. Les quelques engagements qu'il annonce le 6 octobre n'ont pas calmé la contestation.

La répression a pris une grande ampleur, avec des tirs à balles réelles et des tirs de « snippers » non identifiés sur les manifestants. Plus de 150 morts. Le 25 octobre, les manifestations reprennent de l'ampleur et, cette fois, ce sont des sièges des partis au gouvernement et des milices chiites, qui sont incendiés.

La revendication de démission du gouvernement, déjà présente au début même de ce mouvement, prend de plus en plus d'ampleur, de même que la dénonciation des ingérences iraniennes. Ce sont notamment les milices chiites irakiennes liées à l'Iran qui sont désignées comme responsables des morts de manifestants.

Depuis l'invasion de l'Irak par les USA et leurs alliés, en 2003, l'Irak est profondément déstabilisé, divisé, et les immenses destructions de la guerre sont toujours là.

L'Iran conspué

En 2013, l'EI contrôle un tiers du territoire. L'Iran intervient militairement contre l'EI, et se retire en 2014. Les milices chiites irakiennes, (dont les « unités de mobilisation populaires ») formées par l'Iran et soutenues pas le clergé chiite irakien (Sastani) ont activement participé à chasser l'EI. Les gouvernements irakiens mis en place dépendent à la fois des USA et de l'Iran.

Le gouvernement Mahdi est soutenu par une coalition, dans laquelle les partis chiites sont majoritaires.

L'issue de ces manifestations reste indécise. Si beaucoup de manifestants rejettent les divisions sur des bases religieuses et mettent en avant leur appartenance à la nation irakienne, des forces intérieures comme extérieures travaillent aussi à exacerber les tensions avec l'Iran. ★

Liban

Ce pays a l'apparence trompeuse d'une « oasis de prospérité ». C'est vrai pour les riches Libanais, mais la pauvreté touche un tiers de la population. Avec des coupures d'eau et d'électricité quotidiennes, des infrastructures qui se délabrent, un chômage qui touche de plus en plus de jeunes des milieux éduqués, des taxes de plus en plus nombreuses et élevées, mais qui ne s'appliquent pas aux riches… le mécontentement n'a cessé de s'accumuler et de s'élargir à de larges couches de la population.

Le système politique, basé sur un « équilibre » entre les trois grands pôles politico-religieux, les chiites, les sunnites et les chrétiens, est bloqué.

Depuis le 17 octobre, des manifestations massives, mêlant toutes les communautés, du jamais vu auparavant, ont abouti à la démission du chef de gouvernement Hariri, qui espère revenir en « sauveur », à la tête d'un gouvernement de « technocrates », indépendants des forces qui dominent la vie politique, notamment le Hezbollah.

Le Hezbollah jouit dans une grande partie de la population du prestige de son combat contre Israël. Il est membre de la coalition qui dirige le pays. Cela est intolérable aux yeux de l'impérialisme US et de bon nombre de puissances occidentales.

Le blocus criminel US

En toile de fond, il y a la volonté de l'impérialisme US de s'en prendre à l'Iran, en présentant le Hezbollah comme une simple officine « terroriste » du régime iranien.

Les dirigeants US usent aujourd'hui de l'arme du dollar (la monnaie libanaise étant indexée sur le $US) pour faire pression sur les autorités libanaises. Comme le dit l'agence de presse AP, à propos des sanctions financières contre le Hezbollah, elles ne feront « qu'aggraver la grave crise financière et économique du Liban ». Céder à ce chantage ne fera que renforcer les forces libanaises liées aux intérêts impérialistes. ★

Le peuple algérien se soulève pour une nouvelle indépendance

Ce vendredi 1er novembre 2019, c'est par centaines de milliers que les Algériens se sont donné rendez-vous à Alger, mais aussi dans d'autres grandes villes du pays, pour exiger une nouvelle indépendance. Revendiquant ce 1er novembre 1954 comme une date fondamentale de leur histoire, celle de leur naissance en tant que nation indépendante, ils veulent aujourd'hui se débarrasser d'un système politique et économique aux mains d'une maffia militaro-islamo-conservatrice qui a confisqué leur pays et le gère à son seul profit, livrant également aux appétits des puissances impérialistes les richesses qu'il produit.

C'est la 37e fois depuis le 22 février que le peuple algérien manifeste. Dans l'unité, il continue de refuser les élections que veut organiser le 12 décembre le général Gaïd Salah, homme fort du régime honni de Bouteflika, pour maintenir le système en place après un petit toilettage pour tenter de le rendre plus présentable. Mais le peuple a dit Non. Dans son combat pour faire tomber ce régime, il a tout notre soutien et celui de tous les progressistes en France et au-delà.

A l'occasion du 65e anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale du peuple algérien nous reproduisons cet article que nous avions publié dans notre édition de novembre 2010.

1er novembre 1954 : début de l'insurrection du peuple algérien

Le 1er novembre 1954, c'est par une série d'attentats contre des cibles coloniales (gendarmeries, fermes de colons et caïds pro-français) que débute l'insurrection qui aboutira à l'indépendance de l'Algérie en 1962.

Les causes profondes

Tous les travaux sérieux le montrent : le véritable responsable de la guerre qui éclate le 1er novembre 1954, c'est le système colonial qui régit l'Algérie depuis sa conquête en 1830. Bien que sur le plan administratif l'Algérie soit considérée comme territoire français à part entière, divisée en 3 départements (Alger, Oran et Constantine), les 9 millions de « musulmans » ne sont pas des citoyens. Pas de droit de vote, pas d'égalité des droits, des salaires et des prestations sociales, très faible scolarisation… Dans ce riche pays agricole, une administration arbitraire et corrompue s'appuie sur des dirigeants traditionnels – ou proclamés tels – pour s'approprier les meilleures terres et les redistribuer à quelques gros colons. Les petits paysans n'ont d'autres choix que de devenir ouvriers agricoles, faire des petits boulots ou bien s'exiler en France dans les bidonvilles de la région parisienne et des grandes villes industrielles. Pour quelques-uns qui parviennent à s'en sortir, l'immense majorité n'a aucune chance de pouvoir vivre décemment, au pays, des fruits de son travail.

Du côté des Européens

Les gros colons sont très minoritaires mais ce sont eux qui font l'opinion à travers leurs journaux, leurs réseaux, leurs élus à Paris. Sous la IIIe et la IVe République, toute tentative suspecte de faire évoluer le sort des Algériens se termine souvent en changeant le Président du Conseil. La SFIO est très impliquée dans le « lobby pied-noir » et elle finira par s'y perdre. Les employés et les ouvriers constituent la majorité de la population d'origine européenne. Une bonne partie vote à gauche et le PCF, puis le Parti communiste algérien, y font des scores honorables, mais la plupart souhaitent le statu quo et craignent les réformes. Il y a bien eu quelques tentatives de réformes mais toutes, bien que très timides, ont échoué. Dans ces conditions d'exploitation et d'humiliation, la revendication de l'indépendance et la nécessité de la lutte armée pour y parvenir vont s'imposer au mouvement national algérien.

Les premières luttes pour l'indépendance

Initiée dans les années 30, d'abord en métropole, autour d'un dirigeant charismatique, Messali Hadj, proche du PCF, la revendication de l'indépendance rencontre une adhésion massive à partir de 39-45. La guerre contre le nazi-fascisme va jouer un rôle d'accélérateur de l'histoire. C'est le cas pour les modérés qui croyaient possible une Algérie associée à la France au sein d'une fédération. Leur chef de file, Ferhat Abbas propose en 1943 à de Gaulle un « Projet de réformes ». Il se retrouve en prison. Mais ce sont surtout ces milliers de jeunes mobilisés, appelés sous les drapeaux pour sauver la France et la liberté, combattants héroïques de la campagne d'Italie, qui rentrent chez eux pleins d'espoir après avoir rencontré respect et égalité sur les champs de bataille. « Les Amis du Manifeste et de la liberté », association commune à Messali Hadj et à Ferhat Abbas, voit affluer une masse de jeunes déterminés qui entendent bien participer aux fêtes de la célébration de la victoire sur le nazi-fascisme. Messali ayant été de nouveau exilé en Afrique noire, les militants nationalistes décident de participer aux cortèges du 1er mai 1945 à Alger et Oran avec, comme slogan, la libération de Messali et l'indépendance de l'Algérie, alors que le PCF, le PCA et la CGT restent muets sur la question nationale. La participation des nationalistes n'est pas du goût de la police et des colons qui tirent sur le cortège.

Il faut passer à une autre étape

Mais c'est le 8 mai 1945, alors que le monde entier fête la victoire du camp de la liberté et la paix retrouvée, que le pouvoir, en lien avec les colons, va monter sa provocation. Les indépendantistes ont pour consigne de rappeler à la France les revendications nationalistes par des manifestations pacifiques où flottera le drapeau algérien. C'est à Sétif que le drame s'est produit lorsque l'armée a cherché à se saisir du drapeau et des banderoles. C'est le début d'un déchaînement de violence qui s'est étendue à toute la région et qui a duré plusieurs jours. Une centaine d'Européens tués d'un côté, de l'autre des dizaines de milliers d'Algériens liquidés par l'armée et les colons organisés en milice, des villages entiers rayés de la carte. Quant au PCA, il qualifie les dirigeants nationalistes de « provocateurs à gages hitlériens ». Il est vrai que, pour le PCA comme pour le PCF, l'heure est venue « de retrousser ses manches pour reconstruire la France » et le point de vue qui l'emporte à cette époque, c'est que l'Algérie sera indépendante quand la France sera socialiste. C'est la rupture entre le mouvement indépendantiste algérien et le PCA qualifié désormais de parti hostile à l'indépendance.

Du fond de son exil, le vieux Messali continue le combat. Mais il n'a pas pris toute la mesure de la colère qui traverse tout le peuple algérien et surtout sa jeunesse au lendemain des massacres de Sétif. Alors que ses partisans s'impatientent et veulent passer à la lutte armée, il tergiverse et prêche la patience, arguant du fait que les conditions ne sont pas encore réunies. En fin de compte, ce sont tous d'anciens messalistes, convaincus que le vieux chef a fait son temps, qui vont déclencher la guerre de libération nationale et créer le FLN, sans lui et bientôt contre lui. L'opposition entre le FLN et les messalistes du MNA se transforme en une véritable guerre civile tant en Algérie qu'en France, guerre attisée par les autorités françaises qui cherchent à utiliser Messali Hadj contre la lutte du peuple algérien pour son indépendance nationale.

En conclusion

(…) Cette lutte (de libération nationale du peuple algérien) a eu un impact politique énorme. Elle était juste, parce que le droit à l'indépendance d'un peuple et à sa libération du joug colonial n'est pas discutable. Elle a été violente, parce que la colonisation et la résistance des forces colonialistes ont été violentes. Elle a bouleversé la configuration du paysage politique français, parce qu'elle a provoqué des clivages dans tous les partis. Au sein de la droite, qui a eu besoin du coup d'état gaulliste de 1958 pour s'unifier sur une politique vis-à-vis de l'Algérie. Au sein de la social-démocratie, où se sont heurté opposants et farouches partisans de l'Algérie française, comme Guy Mollet ou Mitterrand. Au sein du PCF, où la lutte armée du peuple algérien venait contrarier l'avènement des thèses khrouchtchéviennes sur le « passage pacifique au socialisme ». ★

Chili

La mobilisation populaire fait reculer le gouvernement conservateur

Le 6 octobre 2019, le gouvernement chilien annonçait une hausse de plus de 3 % du ticket des transports – bus, trains et métro- à Santiago, la deuxième en 10 mois. En douze ans, le prix du billet de métro a quasiment doublé et le coût du transport dans cette mégalopole qu'est devenue Santiago représente 13,8 %[1] du salaire minimum (1).

Une mesure qui a suscité un grand mécontentement parmi la population déjà confrontée à la hausse des prix des autres services publics. Dès le 7 octobre, les élèves et étudiants organisent la riposte par des *« evasiones masivas »* (entrées collectives dans le métro en sautant par-dessus les tourniquets) à la station Universidad de Chile. Les autorités du métro réagissent avec des fermetures partielles et des accès contrôlés par les forces de l'ordre, fermetures qui vont s'amplifier à partir du 14 octobre, rendant les déplacements de la population de plus en plus difficiles alors même que l'augmentation du prix du billet est entrée en vigueur. Le 17, la répression policière à l'encontre des étudiants organisateurs des « evasiones » se déchaîne. De violents affrontements font de nombreux blessés, des étudiants sont arrêtés et séquestrés dans les stations de métro, certains torturés. Si, jusque-là, la contestation s'était essentiellement concentrée contre la hausse du prix du billet de métro, la répression va mettre le feu aux poudres. Très vite le mouvement de protestation gagne d'autres secteurs de la population et les revendications concernant les inégalités sociales (retraites décentes, santé et éducation abordables, baisse des prix des médicaments), la corruption… sont reprises massivement.

Le 19 octobre, le président Piñera déclare l'état d'urgence : l›armée est déployée dans les rues de plusieurs villes et un couvre-feu décrété dans dix villes du pays, dont la capitale, ramenant le peuple chilien aux jours les plus noirs de la dictature de Pinochet : arrestations massives (3712), enlèvements, séquestrations, tortures… Le lendemain, il déclare : *« Nous sommes en guerre contre un ennemi puissant, qui est prêt à faire usage de la violence sans aucune limite »*. Plusieurs personnes sont tuées lors des affrontements ou dans des incendies, suite aux pillages de magasins, souvent délibérément encouragés par les forces de l'ordre. Le bilan humain est lourd : 20 morts et 1305 blessés, l'écrasante majorité par balles.

Mais contrairement au calcul du gouvernement, la violence de la répression met le peuple chilien dans la rue. Après avoir renoncé à l'augmentation des tarifs des transports en commun à Santiago, Piñera annonce une augmentation du minimum retraite ainsi qu'un gel des tarifs de l'électricité. Mais pour le peuple, cela ne suffit plus. Le 24 octobre, à l'appel de la CUT, principale centrale syndicale du pays, et d'une vingtaine d'autres organisations syndicales et d'étudiants, une grève générale de 2 jours mobilise les secteurs de la santé, de l'éducation, des banques, des ports… paralysant progressivement le pays. Puis ce sont les mineurs de la mine d'Escondida, la plus importante mine de cuivre au monde, qui déclenchent une grève de 24 heures en soutien au mouvement.

Le 25 octobre, des manifestations gigantesques ont lieu dans les grandes villes du Chili contre les inégalités sociales et pour la démission du président. A Santiago, ils seront 1 200 000 manifestants sur une population chilienne totale de 18 millions d'habitants. Ce sera « la plus grande manifestation » jamais organisée au Chili.

Face à l'ampleur de la mobilisation, le gouvernement fait marche arrière. Le 28 octobre, l'état d'urgence est levé et un tiers du gouvernement est remanié : sont notamment remplacés le ministre de l'Intérieur et celui de l'Économie et des Finances. Mais ces mesures sont loin de satisfaire les exigences des manifestants qui continuent à réclamer la démission du président, rejettent la politique ultralibérale imposée par Pinochet et menée depuis par tous les gouvernements chiliens qu'ils soient de droite ou sociaux-démocrates, exigeant la renationalisation du système de santé, d'éducation… et l'adoption d'une nouvelle constitution pour remplacer celle héritée de la période de la dictature de Pinochet et toujours en vigueur, celle-ci n'ayant été remaniée qu'à la marge. Le 1er novembre, ils étaient encore 20 000 manifestants à Santiago et des milliers d'autres dans plusieurs villes du pays. A la mi-journée, à Santiago, plus d'un millier de Chiliennes, vêtues de noir, avaient donné le coup d'envoi de la mobilisation en défilant en silence en hommage aux personnes décédées lors des manifestations. Silence rompu devant le palais présidentiel de La Moneda pour scander « Justice, vérité, non à l'impunité », une exigence reprise largement et d'autant plus importante que les tortionnaires de la dictature n'ont jamais été jugés. ★

1- Cela équivaudrait, par exemple, à mettre le Pass navigo à 165 euros/mois pour un salaire de 1200 euros.

Bolivie

La réaction mobilisée pour récupérer ses positions

Dix jours après les élections présidentielles en Bolivie, le pays s'enfonce dans la crise : grève générale, manifestations, affrontements entre partisans et opposants au président sortant, Evo Morales.

Tout a commencé au lendemain de l'élection présidentielle. Les premiers résultats électoraux au soir du scrutin portant sur 96,27 % des bulletins dépouillés, donnaient le président Evo Morales en tête avec 45,98 % des voix, contre 37,41 % à Carlos Mesa, le candidat de la droite, ouvrant la voie à un second tour. Mais Evo Morales, qui brigue un 4e mandat après avoir été élu à chaque fois dès le premier tour, n'a pas accepté ce qu'il considère comme un « désaveu » pour lui, même s'il était assuré de remporter l'élection au 2e tour.

Evo Morales, premier président amérindien de Bolivie alors que la population bolivienne est à plus de 60 % d'origine amérindienne, avait suscité un grand espoir pour le peuple bolivien en 2005. Son parti, le Mouvement vers le socialisme, influencé par les thèses du « Socialisme du XXIe siècle », avait imposé au président Mesa, son rival d'aujourd'hui, un référendum sur la nationalisation des hydrocarbures qui avait été massivement adopté par les Boliviens. Devant l'opposition du FMI, de la Banque mondiale et des multinationales, Mesa avait déclaré cette loi « impossible » à mettre en œuvre. C'était sans compter sur la mobilisation des Boliviens qui l'obligent à démissionner, ouvrant la voie au MAS.

S'appuyant notamment sur les mineurs qui représentent une force syndicale et politique incontournable en Bolivie – les mines (argent, étain, lithium) et le pétrole représentant la principale source de revenu du pays –, une partie de la fonction publique et sur les petits producteurs de coca dont il fut lui-même le représentant syndical, il impose en 2006 la nationalisation des hydrocarbures et la renégociation de tous les contrats des entreprises étrangères dans un délai de 180 jours. Les recettes de ces nationalisations lui ont permis de financer plusieurs mesures sociales importantes, faisant passer le taux de pauvreté dez 38 % à 15 % : minimum vieillesse ; prise en charge des frais médicaux des femmes enceintes et de leur enfant afin de combattre la mortalité infantile ; aide jusqu'à la fin du secondaire aux parents dont les enfants sont scolarisés et quasi-éradication de l'analphabétisme, ou encore le système unique de santé qui, depuis 2018, offre à tous les Boliviens la gratuité des soins médicaux.

Autre mesure phare, la réforme de la Constitution qui remet en cause « l'État colonial, républicain et néolibéral au profit d'un État unitaire social de droit plurinational communautaire ».

Mais comme le disent nos camarades du Parti Communiste Révolutionnaire de Bolivie : « *Nous ne pouvons pas tomber entre les griffes des discours régionalistes, racistes, misogynes et de haine. La lutte doit être aux côtés des travailleurs, des paysans, des peuples indigènes, le la diversité de genres, de la jeunesse, des femmes – c'est à dire des peuples boliviens.*

Nous devons apprendre des expériences historiques de la lutte sociale du peuple bolivien et des formes d'organisation qu'il a développées : l'Assemblée Populaire, la Coordination de l'Eau, les Conseils Municipaux, entre autres ». Il faut « *lutter pour des politiques publiques qui favorisent les intérêts du peuple bolivien et non pas les agro-industriels et les banquiers. C'est lutter pour la souveraineté nationale, pour que nos ressources naturelles ne finissent pas entre les mains des transnationales. C'est lutter contre la dette extérieure illégitime.* »

Voir la déclaration sur notre site : www.pcof.net/bolivie-contre-la-fraude-pour-une-veritable-democratie-populaire/

Une bourgeoisie qui entend prendre sa revanche

Mais les réformes économiques et constitutionnelles mises en œuvre par la majorité présidentielle rencontrent de vives résistances au sein des élites économiques de l'est du pays qui concentre les richesses gazières boliviennes, qui entendent profiter des bons résultats économiques (hausse du PIB de 9 milliards, réserve de change en hausse…) pour revenir au pouvoir, misant sur une certaine usure du pouvoir et une tendance de plus en plus autoritaire du président Morales qui, pour briguer un quatrième mandat, a passé outre les résultats du référendum de 2016 qui le lui avait refusé. ★

Equateur

Sur la victoire du soulèvement populaire

Nous reproduisons le communiqué du Parti Communiste Marxiste-Léniniste d'Equateur qui fait un premier bilan de la puissante mobilisation qui a réuni le mouvement indigène, les organisations de jeunesse, le mouvement syndical des travailleurs et des enseignant, les mouvements populaires, des partis politiques… pour imposer le retrait des mesures antipopulaires concoctées par le FMI que le gouvernement de droite voulait imposer. Les camarades organisent des débats partout, pour tirer les leçons de cet important mouvement qui a montré des capacités d'organisation, de lutte et d'unité qui existent au sein de toutes les couches du peuple. Il a mis en lumière « la contradiction principale entre les peuples, les travailleurs, la gauche, d'une part, et la banque, les patrons, le gouvernement, le FMI et l'impérialisme, de l'autre », comme le souligne le directeur de « l'Unité populaire ».
La bourgeoisie tire elle aussi ses leçons : accroître la surveillance, la répression et la criminalisation des organisations populaires, utiliser les médias pour calomnier le « vandalisme » des manifestants et cibler « l'infiltration communiste ». Les camarades replacent également ce mouvement dans le contexte d'aiguisement des « conflits sociaux et politiques » en Amérique latine.

Les peuples d'Equateur ont arraché une victoire importante par un soulèvement populaire d'une durée de 11 jours. Nous avons fait reculer le gouvernement qui, à travers une répression brutale et parce qu'il avait l'appui de toute la droite et de l'impérialisme, pensait pouvoir imposer le paquet de mesures économiques néolibérales. Moreno, qui avait proclamé qu'il ne ferait pas un pas en arrière, a dû abroger le décret 83 et en rédiger un nouveau.

Les résultats de cette lutte ont été rendus possibles par l'ampleur de la protestation, sa combativité et l'UNITÉ D'ACTION des forces populaires. Nous avons travaillé ensemble, le mouvement indigène, les travailleurs, la jeunesse, les femmes, les villageois, les petits commerçants, les paysans Tout un peuple s'est levé. Il faut souligner la combativité et l'audace de la jeunesse qui a joué le rôle de force de choc dans ces combats, et l'action de la femme indigène qui, une fois encore, a montré son courage.

Nos forces ont joué leur rôle dans cette lutte. Nous avons pu les positionner, reprendre des forces, promouvoir des leaders. Notre parti, l'Unité Populaire et d'autres organisations de gauche ont été dans la lutte.

La grève générale du 9 octobre, impulsée depuis plusieurs mois a été importante. Nous avons joué un rôle important dans la conduite de l'action du FUT (Front Unitaire des Travailleurs).

Le gouvernement a été mis en échec, ainsi que la droite, et, sur ce point, la politique du FMI.

L'image du gouvernement est complètement détériorée, ses pions dans cette crise sont totalement remis en cause, comme le ministre de la défense Oswaldo Jarrin et Maria Romo, ministre de l'intérieur. Il faut continuer à exiger qu'ils se retirent immédiatement, comme il faut continuer à attaquer l'image du vice-président et du ministre de l'économie, et dénoncer la brutale répression de la police et de l'armée.

L'Assemblée Nationale est, une fois de plus, remise en cause.

Les peuples en lutte ont piétiné et passé outre l'état d'exception, le couvre-feu, la désinformation de la part des organes de la bourgeoisie.

Les projets du « corréisme » ont échoué, malgré ses gros efforts. Ses tentatives de coup d'état ont été déjouées. L'image du corréisme en sort écornée.

Il est indispensable de valoriser au sein du peuple, l'importance, la portée de l'unité et de la lutte qui ont permis cette victoire.

Cette journée place le mouvement populaire devant une nouvelle situation idéologique et politique. Il y a maintenant des meilleures conditions pour son développement ; nous devons faire des efforts pour consolider nos forces.

Nous devons évaluer, dans nos organisations de masses, syndicats, associations, communes, coopératives, etc. ce qu'a été cette lutte et nous fixer de nouvelles actions. Les Assemblées Populaires qui se sont créées ces jours derniers doivent être maintenues, pour évaluer les actions et en faire des instances de débat, de proposition et de fixation d'actions futures.

Nous soulignons l'importance de la solidarité internationale, des messages et des actions développées dans plusieurs pays.

Comité Central du PCMLE - 13 octobre 2019

Burkina, 5 ans après la chute de Compaoré

Les aspirations à un changement révolutionnaire plus fortes que jamais !

Il y a cinq ans, les 30 et 31 octobre 2014, une insurrection populaire chassait du pouvoir Blaise Compaoré. Depuis, le peuple burkinabé a eu maintes fois l'occasion de faire la preuve de sa maturité et de sa volonté de ne pas se laisser voler les acquis de cette insurrection. Il le doit, en grande partie à la direction résolue du PCRV et à l'engagement des forces démocratiques et révolutionnaires qui n'ont ménagé aucun effort pour l'aider à s'organiser et à défendre ses intérêts. Une petite rétrospective nous le confirme.

Au moment de la chute de Compaoré, pris de vertige, les partis politiques de l'opposition -bourgeoise traditionnelle ou sankariste et certaines organisations sociales médiatiquement mises en avant, telles le Balai citoyen, ont remis leur sort dans les mains des militaires, mais ceux-ci ont été contraints de le rendre aux autorités civiles.

Moins d'un an plus tard, en septembre 2015, c'est encore un fois la vigilance et la mobilisation populaires qui ont mis en échec la tentative de putsch conduite par le général Gilbert Diendéré, ex- chef d'état-major du sinistre RSP (Régiment de Sécurité Présidentielle). Alors que le nouveau président et le nouveau gouvernement réclamaient une pause sociale, les travailleurs, les élèves et les étudiants, les habitants des quartiers populaires ont continué à se mobiliser à l'appel du collectif CGT-B puis de l'UAS (Unité d'action syndicale), de l'UGEB, de la CCCV (Coalition contre la vie chère), des organisations démocratiques comme le MBDHP (Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples). Dans les campagnes, l'ODJ (Organisation démocratique de la jeunesse) a développé un énorme travail pour aider les paysans à s'organiser.

Aujourd'hui, dans un contexte de chaos politique (attaques terroristes, déplacements de populations, fermetures d'écoles et d'hôpitaux, désordres dans les casernes…), les appels des autorités à « l'union sacrée » n'ont pas fait taire les luttes. La raison en est simple : les nouveaux dirigeants n'ont été en mesure de répondre à aucune des urgences sociales ! Ils reproduisent tout ce que le peuple burkinabé ne voulait plus accepter sous l'ère Compaoré : les engagements non tenus, la corruption, les interdictions de manifester et les restrictions de libertés démocratiques…

Parce que les militants qui organisent et conduisent les résistances et les mobilisations populaires ne se sont pas laissés intimider, le Burkina renoue même aujourd'hui avec une des plus sinistres traditions de l'ère Compaoré : les « crimes d'Etat », attentats ciblés contre des militants exécutés par des « escadrons de la mort ». C'est ainsi, en effet, que le PCRV a analysé l'assassinat de deux responsables de l'ODJ en mai dernier. Mais cela non plus n'a pas paralysé les mobilisations.

Les grèves et les mouvements sociaux se poursuivent : parmi les exemples récents, la grève nationale du 16 septembre et la mobilisation actuelle du personnel de l'hôpital public de Ouagadougou qui refuse de « regarder impuissant les pauvres mourir » !

Une exigence qui monte : celle du retrait de l'armée française !

La liste des co-organisateurs, avec l'ODJ à la mi-octobre, des 4e journées anti-impérialistes de Ouagadougou, confirme l'existence et la vitalité d'un large front syndical, populaire, démocratique et anti-impérialiste. Toutes ces organisations se retrouvent pour dénoncer un pouvoir « prédateur des libertés publiques et nostalgique des périodes de restriction des libertés démocratiques » comme l'a souligné le MBDHP, « pour s'organiser contre le terrorisme, contre l'impérialisme et pour le progrès économique et social véritable » comme l'a indiqué l'ODJ. Ces journées sont également l'expression d'une exigence politique de plus en plus largement exprimée : celle du « départ de l'armée française et des autres forces militaires étrangères » comme « condition indispensable pour la victoire contre le terrorisme dans toute la région du Sahel ». L'écho qu'ont eu ces journées dans la presse burkinabé n'est pas étonnant. Les comptes rendus qu'en a fait la presse française sont plus inattendus et montrent une attention particulière au développement du mouvement démocratique et révolutionnaire au Burkina. Notre engagement n'en est que plus résolu à le soutenir et à faire le travail, avec l'UJR – dont une délégation était présente à ces journées – et avec toutes les forces anti-impérialistes dans notre pays, pour exiger : impérialisme français, hors du Burkina, hors d'Afrique ! ★

Dir. publication C. Pierrel - Imprimerie CAVA Expressions - 5 Rue Guy Moquet - 95100 Argenteuil - Tél. : 01 43 58 26 26 - Commission paritaire - 0413P865753- N°ISSN 0242-3332